

Correspondance

LE BIMESTRIEL INTERNE DES ORGANISATIONS DE JEUNESSE DU CONSEIL DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE

Belgique-België
P 407015
1040 Bruxelles 4
1/4167

**FNP et FNPF
ne font plus qu'un !**

121

SEPTEMBRE
OCTOBRE
2010



Bureau de dépôt : Bruxelles 4 ●●● Editeur responsable : B. Many, 43 rue de la Charité, 1210 Bruxelles

SOMMAIRE

CALENDRIER DU CJC	4
CJC EN MOUVEMENT	5
● Assemblée du CJC : trêve de vacances	5
● Plan triennal 2010-2012	6
● Le Vade-mecum du permanent en OJ	6
● Université d'été du SeGEC	6
● LPJ - CJC	7
● Calendrier des formations CJC 2010-2011	7
● Revue de presse	9
POLITIQUE DE JEUNESSE ET DE VIE ASSOCIATIVE	10
● Commission Consultative des Organisations de Jeunesse : Première réunion d'experts	10
<i>Evaluation de la circulaire « Projets jeunes »</i>	11
<i>Comité des usagers du centre de prêt de matériel à Naninne</i>	11
<i>Mandats BIJ et EDD</i>	11
● Conseil de la Jeunesse de la Communauté française	12
<i>Journée internationale de la Jeunesse : l'engagement volontaire des jeunes en Belgique</i>	13
<i>Forum Emploi et Volontariat :</i>	
<i>recommandations relayées dans le cadre de la présidence belge de l'Union européenne</i>	13
● Fonds de formation et de reclassement professionnel	14
<i>CA de l'APEF</i>	14
<i>Pourquoi Fonds 4S ?</i>	14
● Plate-forme francophone du Volontariat	15
● Revue de presse	16
DU COTE DES ORGANISATIONS	23
● Appel aux OJ !	23
● Les Jeunes CSC au congrès de la Confédération Syndicale Internationale à Vancouver	24
● Les Jeunes CSC au festival de Dour	25
● BE-Larp : Avatar 2010	25
● ACMJ : Fotostory 3, c'est parti !	26
● FNP et FNPF : les Patros ont fusionné !	26
● Gratte : Un été rempli de moments magiques	28
● JOC : « Union urbaine » : à découvrir absolument	29
● CJD : Journée de formation sur la nationalité belge	29
● Echech des négociations : quel message envoie-t-on au citoyen ?	29
● VOLONT'R : le projet REGARDS	31
● Revue de presse	32
EPINGLES POUR VOUS	33
● Revue de presse	34

CJC EN MOUVEMENT

● Assemblée du CJC : trêve de vacances	5
● Plan triennal 2010-2012	6
● Le Vade-mecum du permanent en OJ	6
● Université d'été du SeGEC	6
● LPJ - CJC	7
● Calendrier des formations CJC 2010-2011	7
● Revue de presse	9

ASSEMBLÉE DU CJC

Comme chaque année, l'été a marqué une trêve dans la tenue des assemblées générales du CJC. Si les mouvements à foulards et les services comme Jeunesse et Santé et Gratte connaissent l'effervescence des camps, plaines et séjours en période estivale, d'autres organisations travaillent au ralenti et préparent la « rentrée ». Par ailleurs, pour beaucoup d'entre nous c'est la période de nos congés annuels.

La première AG du CJC réunira ses membres le mercredi 20 octobre au Gîte- l'Auberge de jeunesse Jacques Brel. Pour le compte-rendu de cette rencontre, rendez-vous dans le prochain Correspondance.

M.P.

Lieu de débat et de décision, l'assemblée générale du CJC se réunit de 4 à 6 fois par an pendant toute une journée. Elle définit les grandes orientations politiques de la coordination.

Sont membres de l'assemblée, le président, vice-président et secrétaire général du CJC, deux délégué(e)s par organisation de jeunesse membre reconnue par la Communauté française. L'interlocuteur représentant l'Eglise institutionnelle, le Vicaire épiscopal de Liège, Baudouin Charpentier, assiste aux assemblées du CJC à titre d'invité.

Le thème choisi pour le nouveau plan triennal du CJC « L'amour, l'affectivité et le sexe » concerne tous les jeunes, au-delà des organisations de jeunesse. Plusieurs « portes d'entrée » pour aborder ce thème ont été choisies par les membres de l'Assemblée du CJC. Chaque facette est l'objet d'un groupe de travail.

Pour plus de renseignements sur les modalités de distribution de l'outil, contacter Christophe ccocu@cjc.be ou Laetitia lvignaud@cjc.be.

Voir aussi article de presse en fin de ce Correspondance, rubrique « Epinglés pour vous ».

PLAN TRIENNAL 2010-2012

- La phase GT du plan triennal du CJC est en route ! Pour rappel, six GT fonctionnent simultanément et de manière indépendante sur six thématiques différentes. Pendant l'été, chaque GT s'est réuni au moins une fois et le débroussaillage des sujets est bien avancé.

Actuellement, 14 organisations sont engagées dans la phase GT de ce plan triennal. Il devrait déboucher d'ici la fin 2012 sur une expertise et un positionnement large du CJC et de ses OJ membres sur les thématiques liées à l'amour, l'affectivité et le sexe. Les groupes sont ouverts à tous et les dates sont à chaque fois annoncées dans la Newsletter. Si le sujet vous intéresse, n'hésitez pas à nous rejoindre.

C.C.

LE VADE-MECUM DU PERMANENT EN OJ

- Bientôt le CJC vous proposera son Vade-mecum du cadre et permanent d'OJ ! Travail de longue haleine, cette farde contiendra toutes les informations nécessaires pour se retrouver dans son organisation et dans le secteur jeunesse. Complément des formations Laby (voir plus bas), le contenu est varié puisqu'il va des institutions belges jusqu'à l'emploi en OJ, en passant par un décryptage du secteur jeunesse (décret, budget, mandataires...), le travail en équipe et la situation du volontaire en OJ !

L.V.

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DU SEGEC

- Le CJC, le Patro et la JEC étaient présents à l'université d'été du SeGEC le vendredi 20 août. La thématique « Comment faire une bonne école ? » a suscité des débats en ateliers autour des acteurs, de la structure de l'école et des objectifs d'apprentissage. Ce fut l'occasion de partager les pratiques pour améliorer la mise en œuvre au niveau de chaque acteur.

L.V.

LPJ-CJC

Les pastorales des jeunes et les mouvements du CJC se sont réunis pour faire atterrir leur réflexion sur l'intégration des publics défavorisés. Trois axes de travail se sont dégagés de la discussion :

- un souhait de partager la réflexion en équipe ;
- un souhait de partager la réflexion avec des gens extérieurs à mon équipe ;
- un souhait de visibiliser le travail conjoint du LPJ-CJC.

Sur base des 3 axes, nous avons choisi de commencer par le partage de la réflexion en équipe. Le CJC, par l'entremise de Célia Deshayes chargée de projet au CJC, met sur pied une animation qui permet de faire réfléchir les équipes dans les OJ sur la thématique des publics défavorisés, dans le but de lancer une réflexion collective. L'idée est aussi d'interroger les pratiques des organisations dans leur structure plutôt qu'uniquement au niveau local.

Cette animation étant développée par le CJC elle est accessible à toutes les organisations membres qui en font la demande, et pas exclusivement les participants aux réunions LPJ-CJC. Si vous êtes intéressés, contactez le CJC.

C.C.

CALENDRIER 2010-2011 DES FORMATIONS À DESTINATION DES CADRES PERMANENTS ET BÉNÉVOLES DES O.J.

Les modules sont dissociables : participer à un module ne t'oblige pas à suivre les autres.

Le module « Emploi » s'adresse plus particulièrement aux cadres ayant une responsabilité en lien avec l'emploi dans leur OJ. Celui consacré à la communication avec les média, plus particulièrement aux acteurs de la communication de l'OJ. Enfin le Laby 3 est destiné à celles et ceux qui ont une responsabilité dans la gestion de leur OJ.

18 ET 19 NOVEMBRE 2010 : LABY 1 : DÉCOUVRIR SON ENVIRONNEMENT

Notre action n'a de sens que si elle s'ancre dans la réalité. Or l'action des OJ. s'inscrit dans une réalité complexe. Du niveau local aux liens internationaux, une multitude d'acteurs institutionnels et associatifs interviennent de près ou de loin dans la vie des OJ.

En 2003, le Conseil de la Jeunesse Catholique a été à l'initiative de rencontres entre des personnes investies en mouvements de jeunesse et des personnes investies dans les paroisses. Ce groupe de travail, baptisé LPJ - CJC est constitué de représentants du Patro, des Guides, de la JOC et des sections régionales de la Liaison des Pastorales des Jeunes. Une question cruciale occupe le groupe de travail dès septembre 2007 : l'accès des publics défavorisés aux activités organisées par les mouvements de jeunes.

Le cycle de formation « Labyrinthe des institutions » est organisé par le CJC en collaboration avec l'ICC. La formation s'adresse aux cadres (bénévoles ou permanents) des OJ membres du CJC.

Cette première formation a lieu au domaine des Guides à 5340 Mozet, avec possibilité pour les participants de loger sur place.

Toutes ces formations ont lieu, de 9h30 à 17h, à la Maison du Travail, 17 place l'Ilon - 5000 Namur. Renseignements et inscriptions : par téléphone au 02/230 32 83. Par mail : cjc@cjc.be

La participation à un module de formation s'élève à 40 euros. Les frais de participation sont facturés à votre Organisation de Jeunesse après le module de formation.

La formation a pour but de comprendre les liens et les enjeux qui traversent les O.J. et leurs partenaires.

CJEF, CCOJ, FESJ, BIJ, CJC, ICC, CESSOC, CCMCJ ... C'est quoi ? Plus aucun terme ou abréviation ne sera un mystère pour vous après la formation !

20 ET 21 JANVIER 2011 LABY EMPLOI

Le développement d'une Organisation de Jeunesse passe nécessairement par la gestion des emplois. Comment s'y retrouver ?

La formation aborde le fonctionnement des différents systèmes de subvention de l'emploi : décret OJ, décret Emploi, décret APE, Maribel, ACS, détachement pédagogique... Nous traiterons aussi des différentes obligations inhérentes à ces dispositifs et à leur articulation.

17 ET 18 FÉVRIER 2011 : LABY 2 : ÊTRE ACTEUR POLITIQUE

Les enjeux sont de taille pour les O.J. : comprendre ce qui se passe autour de la table à la CCOJ, à la commission formation du CJCF, à l'assemblée générale du CJC, à celle de l'ICC, ou dans tout autre lieu où vous êtes amenés à représenter votre O.J.

Apprendre à mettre en place des stratégies de communication et de négociation, comprendre les enjeux, comprendre le rôle que l'on joue en tant que mandataire auprès de telle ou telle instance.

24 ET 25 MARS 2011 : LABY MÉDIAS

La communication externe d'une OJ passe, pour le meilleur ou pour le pire, par les médias.

La relation avec ceux-ci est parfois difficile. Absents lors de nos événements, ils sautent sur l'occasion au moindre problème. Comment les aborder ? Pour le meilleur plutôt que le pire.

La formation doit permettre de connaître les principes de base de la communication médiatique, de comprendre le fonctionnement des médias pour s'y ajuster. Elle offrira aussi l'occasion d'échanger entre OJ, de réfléchir et de mettre en œuvre une communication externe réussie avec les médias.

19 ET 20 MAI 2011 : LABY 3 : ÊTRE ACTEUR GESTIONNAIRE

La pertinence des O.J. passe aussi par la qualité de leur gestion interne

Les innombrables décrets, arrêtés, règlements auxquels sont soumis les O.J. ont de quoi donner des cheveux blancs à leurs responsables. Vous ne voulez pas en attraper trop vite ? Venez à la formation « être acteur gestionnaire ».

La formation donne un regard politique sur les contraintes administratives et gestionnaires. Elle vise le développement des capacités d'analyse des contraintes technocratiques. Elle veut enfin permettre que les liens entre les missions de représentation et les missions de gestion s'articulent dans une approche qui les renforce mutuellement.

LE VOLONTARIAT A TOUJOURS LA COTE CHEZ LES JEUNES BELGES

METRO 13/08/2010

BRUXELLES Les jeunes Belges s'investissent toujours autant dans le volontariat, selon une enquête publiée jeudi par le Conseil de la Jeunesse Catholique à l'occasion de la Journée internationale de la Jeunesse. Sur l'ensemble des jeunes bénévoles francophones, 71% s'engagent dans une action de volontariat pour plus de trois ans et 29% d'entre eux s'investissent durant au moins dix ans. En Communauté française, le volontariat jeune est pratiqué à 64% par des filles et 58% des jeunes bénévoles francophones ont entre 18 et 24 ans. Par ailleurs, le temps libre ne semble pas être un facteur déterminant pour pratiquer le volontariat puisque c'est surtout la population active qui s'y investit.



© BORTELS

Sur l'ensemble des jeunes bénévoles francophones, 71% s'engagent dans une action de volontariat pour plus de trois ans

BRUXELLES Les jeunes Belges s'investissent toujours autant dans le volontariat, selon une enquête rendue publique jeudi par le Conseil de la Jeunesse Catholique (CJC) à l'occasion de la Journée internationale de la Jeunesse. Sur l'ensemble des jeunes bénévoles francophones, 71% s'engagent dans une action de volontariat pour plus de trois ans et 29% d'entre eux s'investissent durant au moins 10 ans. En Communauté française, le volontariat jeune est pratiqué à 64% par des filles et 58% des jeunes bénévoles francophones ont entre 18 et 24 ans.

Par ailleurs, le temps libre ne semble pas être un facteur déterminant pour pratiquer le volontariat puisque c'est surtout la population active qui s'y investit. Ainsi, 50% des jeunes volontaires travaillent et 41% sont étudiants, selon cette enquête menée auprès de quelque 260 jeunes. La Journée internationale de la Jeunesse était donc l'occasion de rappeler l'investissement des jeunes dans leur société.

Cela se confirme d'ailleurs du côté flamand où une enquête parallèle réalisée par le Steunpunt Jeugd souligne l'intérêt marqué des jeunes pour des thèmes comme l'environnement (75% des jeunes interrogés), la pauvreté dans le monde (47%) et la catastrophe en Haïti (84%). Les médias, en portant leur attention sur un sujet particulier, jouent un rôle déterminant dans l'engagement des jeunes.

En marge de cette journée, un pique-nique géant rassemblant 300 jeunes Européens dans le Parc Royal de Bruxelles était organisé, accompagné par la musique de plusieurs DJ's. En Belgique, 17% de la population exerce régulièrement une activité volontaire, soit 1,5 million de personnes.

LA LIBRE.BE 12/08/2010

Les jeunes Belges s'investissent toujours autant dans le volontariat, selon une enquête rendue publique jeudi par le Conseil de la Jeunesse Catholique (CJC) à l'occasion de la Journée internationale de la Jeunesse.

Sur l'ensemble des jeunes bénévoles francophones, 71% s'engagent dans une action de volontariat pour plus de trois ans et 29% d'entre eux s'investissent durant au moins 10 ans. En Communauté française, le volontariat jeune est pratiqué à 64% par des filles et 58% des jeunes bénévoles francophones ont entre 18 et 24 ans.

Par ailleurs, le temps libre ne semble pas être un facteur déterminant pour pratiquer le volontariat puisque c'est surtout la population active qui s'y investit. Ainsi, 50% des jeunes volontaires travaillent et 41% sont étudiants, selon cette enquête menée auprès de quelque 260 jeunes.

La Journée internationale de la Jeunesse était donc l'occasion de rappeler l'investissement des jeunes dans leur société. Cela se confirme d'ailleurs du côté flamand où une enquête parallèle réalisée par le Steunpunt Jeugd souligne l'intérêt marqué des jeunes pour des thèmes comme l'environnement (75% des jeunes interrogés), la pauvreté dans le monde (47%) et la catastrophe en Haïti (84%). Les médias, en portant leur attention sur un sujet particulier, jouent un rôle déterminant dans l'engagement des jeunes.

En marge de cette journée, un pique-nique géant rassemblant 300 jeunes Européens dans le Parc Royal de Bruxelles était organisé, accompagné par la musique de plusieurs DJ's. En Belgique, 17% de la population exerce régulièrement une activité volontaire, soit 1,5 million de personnes.

POLITIQUE DE JEUNESSE ET DE VIE ASSOCIATIVE

● Commission Consultative des Organisations de Jeunesse : Première réunion d'experts	10
<i>Evaluation de la circulaire « Projets jeunes »</i>	11
<i>Comité des usagers du centre de prêt de matériel à Naninne</i>	11
<i>Mandats BIJ et EDD</i>	11
● Conseil de la Jeunesse de la Communauté française	12
<i>Journée internationale de la Jeunesse :</i> <i>l'engagement volontaire des jeunes en Belgique</i>	13
<i>Forum Emploi et Volontariat : recommandations relayées</i> <i>dans le cadre de la présidence belge de l'Union européenne</i>	13
● Fonds de formation et de reclassement professionnel	14
<i>CA de l'APEF</i>	14
<i>Pourquoi Fonds 4S ?</i>	14
● Plate-forme francophone du Volontariat	15
● Revue de presse	16

La CCOJ – Commission Consultative des Organisations de Jeunesse – a été mise en place, suite au vote, en mai 2004, d'une modification du décret du 20 juin 1980 portant sur la reconnaissance et l'attribution de subsides aux OJ. Elle a siégé pour la première fois le 10 novembre 2005.

La CCOJ est l'organe consultatif chargé de travailler sur les enjeux liés à la reconnaissance et au fonctionnement des organisations de jeunesse. Elle a également été l'interlocuteur de la Ministre pour négocier et réformer le décret du 20 juin 1980.

COMMISSION CONSULTATIVE DES ORGANISATIONS DE JEUNESSE : PREMIÈRE RÉUNION DES EXPERTS

La dernière réunion de la CCOJ avant les vacances estivales s'est déroulée en présence de deux des trois experts désignés par la Ministre sur proposition de la CCOJ. Les sujets abordés étaient importants pour les Organisations de Jeunesse.

EVALUATION DE LA CIRCULAIRE « PROJETS JEUNES »

Cette circulaire, élaborée au cours de la législature précédente, est d'application depuis 3 à 4 ans. La circulaire a été construite en intégrant deux aspects. D'abord, elle a fusionné, au sein d'une même circulaire, différents types de subventions allouées auparavant séparément.

Ensuite, elle a intégré des dispositions qui permettent de soutenir des projets axés sur des dimensions de citoyenneté. Auparavant, les projets soutenus étaient axés uniquement sur l'expression de type artistique.

Cette circulaire présente de nombreux troubles de fonctionnement. Une évaluation est annoncée depuis de nombreux mois par le Service Jeunesse. Celle-ci n'a toujours pas abouti à des conclusions communiquées à la CCOJ. C'est pourquoi la CCOJ a décidé de procéder elle-même à cette évaluation. Un groupe de travail sera constitué dès septembre. Il sera composé des représentants de la CCOJ dans le jury de sélection. Y participeront également les membres de la CCOJ qui ont témoigné d'un intérêt.

COMITÉ DES USAGERS DU CENTRE DE PRÊT DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE (NANINNE)

La gestion du centre de prêt de Naninne pose des difficultés régulières. La première d'entre elles est évidemment le manque de tentes pour les camps de mouvements de jeunesse. Bon nombre de demandes doivent être refusées chaque année. Cela menace l'organisation des camps.

Des difficultés existent aussi au niveau du prêt de matériel audio-visuel. Récemment, une proposition a été formulée : créer un comité d'usagers. Ce projet doit permettre de mieux prendre en compte les besoins du terrain. La CCOJ s'est montré très sceptique. En effet, faire évoluer la situation vers un mieux dépend assez peu du gestionnaire du centre. Ce qu'il faut, c'est une volonté politique d'investir structurellement dans des achats de tentes et de matériel audio-visuel. Cette volonté n'est pas présente au niveau de la Communauté Française. Le comité des usagers pourra donner des indications sur les besoins des Organisations de Jeunesse mais il est clair que ces besoins sont déjà connus. Il ne faut pas beaucoup d'efforts pour les rencontrer mais il faut investir un peu chaque année pour renouveler le matériel dégradé et augmenter le stock global. C'est la seule manière de stopper la situation de pénurie. La CCOJ ne refusera pas la création du comité d'usagers mais elle mettra d'abord en évidence les éléments ci-dessus concernant la gestion du centre par le gouvernement de la Communauté française.

MANDATS BIJ ET EDD

La CCOJ devait désigner ses représentants dans les comités de sélection du BIJ, au comité d'orientation du BIJ

Pour les comités de sélections, les candidats proposés ont été désignés. Pour le CJC,

Ainsi les subventions pour les projets « Été solidaire », « Créativ'été » ont été fusionnées avec les subsides extraordinaires alloués aux OJ. Ont également été intégrés différents projets soutenus par le Bureau International de Jeunesse. Enfin, les conventions passées entre certaines OJ et la Communauté française font aussi partie du champs d'application de la circulaire.

Actuellement pour le CJC, notre représentant au sein du comité de sélection est Benjamin Wibrin de Gratte. Laurent Jauniaux des Patros participera à l'évaluation.

Depuis quelques années, des solutions sont trouvées dans un partenariat avec l'armée qui prête des tentes. Ces solutions sont insuffisantes. Elles sont très difficiles à gérer mais elles permettent quand même que des camps soient organisés ce qui est fort précieux pour celles et ceux qui y participent.

Le BIJ, Bureau International de la Jeunesse, gère les programmes d'échanges de jeunes de la Communauté française. Avec son homologue flamand, le Jint, et son homologue germanophone, le Jugendbüro, le BIJ forme l'Agence nationale belge pour le programme Jeunesse de l'Union européenne. et à la commission d'avis des Ecoles de Devoirs.

Les EDD sont les écoles de devoirs. Ces associations sont reconnues par la Communauté Française dans le cadre d'un décret qui prévoit aussi une commission d'avis des Ecoles de Devoirs

Résultant de la réforme du CJEF, le Conseil de la Jeunesse de la Communauté française s'est installé le 7 novembre 2009. Sa mission principale est d'être porteur de la parole des jeunes francophones au niveau national et international. Tous les deux ans, cinquante membres sont élus à l'Assemblée générale, suite à des élections ouvertes à tous les jeunes de 16 à 30 ans.

Adeline Baudson des Jeunes CSC sera présente dans les trois comités. Il s'agit :

- Du comité « Jeunesse en Action » qui sélectionne des projets de jeunes ou d'associations de jeunes mettant en avant une dimension de citoyenneté ou d'expression dans un cadre international ;
- Du comité « Axe Sud » qui sélectionne des projets plus spécifiquement avec des pays du Sud ;
- Du comité « Agence Québec Wallonie-Bruxelles Jeunes » qui sélectionne des projets de partenariats avec le Québec.

Pour le comité d'orientation du BIJ où sont discutées les orientations données à l'asbl BIJ, 2 effectifs et 2 suppléants ont été désignés. Pour le CJC, Myriam Gilles du CJD sera effective et Adeline Baudson des Jeunes CSC sera suppléante.

Enfin, la CCOJ a désigné ses représentants à la commission d'avis des Ecoles de Devoirs. Aucune OJ du CJC n'a souhaité se présenter et c'est une permanente de Coala qui a été désignée.

B.M.

CONSEIL DE LA JEUNESSE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE

Ce 12 août 2010 était décrété « journée internationale de la jeunesse ». Pour célébrer cette date le Conseil de la jeunesse et ses homologues néerlandophones et germanophones, ont organisé un grand pique-nique jeune dans le Parc Royal. Cet événement appelé Eurostatic se déroulait simultanément dans plusieurs pays d'Europe.

A cette occasion le Conseil de la Jeunesse flamand et le CJC livraient un regard croisé sur l'engagement des jeunes. Le Steunpunt Jeugd a présenté les résultats de son enquête « L'engagement de la jeunesse flamande », tandis que le CJC présentait son enquête « L'engagement volontaire des jeunes » réalisé dans le cadre du plan triennal précédent.

Les conclusions les plus intéressantes ont été présentées à un parterre de journalistes et de représentants politiques intéressés par la jeunesse :

Les deux enquêtes font apparaître de nombreuses similitudes entre le Nord et le Sud

du pays. Ainsi, partout en Belgique le volontariat permet de concrétiser en actes la valeur de solidarité que les jeunes ressentent. De même, quelle que soit la communauté, le groupe, et les interactions qui le construisent, sont les moteurs de l'action. Au final, malgré les réglementations propres à chaque entité, l'organisation de jeunesse est l'endroit rêvé pour s'investir et appliquer la maxime : « penser global, agir local ».

L'ENGAGEMENT VOLONTAIRE DES JEUNES

A la question « Y a-t-il un profil type du jeune volontaire ? », la réponse est assurément non. Il existe autant d'engagements différents qu'il y a de volontaires. Cependant, il est possible de dresser un portrait statistique du volontariat afin de mieux le connaître pour mieux le valoriser. C'est ce que le Conseil de la Jeunesse Catholique (CJC) a fait via une enquête « on-line » et 5 soirées-débats décentralisées.

En Communauté française le volontariat jeune est pratiqué à 64 % par des filles, à 58 % par des jeunes entre 18 et 24 ans, par 50 % de travailleurs et 41 % d'étudiants. Les volontaires sont souvent des « multi et pluri engagés » et ils s'investissent sur le long terme : 71% des jeunes volontaires sont investis depuis plus de 3 ans. Ce portrait statistique bat en brèche le stéréotype d'une jeunesse désinvestie, sans futur ni ambition sociétale.

Pourquoi sont-ils volontaires ? Le volontariat offre aux jeunes un espace où ils peuvent prendre une place et découvrir les autres, un lieu où peut s'exprimer concrètement la solidarité, mais aussi un lieu où l'on se construit, par la reconnaissance et la prise de responsabilité. Via le volontariat, le jeune cherche à sortir du stéréotype du jeune délinquant, il cherche sa place dans une société.

C.C.

RETOUR SUR LE FORUM « EMPLOI ET VOLONTARIAT » ORGANISÉ PAR LE CONSEIL DE LA JEUNESSE

Dans le cadre de la consultation européenne des jeunes sur l'emploi, le Conseil de la Jeunesse a organisé une **rencontre-débat** sur le thème « Emploi et Volontariat – Comment assurer la reconnaissance des compétences acquises par l'éducation non formelle ? »

Partant du constat que les expériences de volontariat et l'éducation non formelle ne sont pas assez valorisées alors qu'elles constituent souvent de véritables expériences professionnelles permettant de développer un grand nombre de compétences, l'objet de cette rencontre était de **récolter la parole des jeunes** afin qu'ils formulent leurs propres recommandations sur cette question.

Les recommandations des jeunes ont ensuite été **relayées directement auprès des décideurs politiques aux niveaux belges et européens.**

Voir les échos médiatiques dans la revue de presse de la rubrique « CJC en mouvement »

Appelé d'abord fonds GAR, pour fonds « Groupés à Risques », cette dénomination correspondait aux premières missions confiées au fonds. Parmi celles-ci, il y a la formation des travailleurs appartenant aux groupes à risques sur le marché de l'emploi (travailleurs âgés ou travailleurs moins qualifiés par exemple). Progressivement, les missions du fonds ont été élargies si bien qu'il est plus exact de parler de fonds de formation et de reclassement professionnel. Les OJ peuvent profiter des moyens financiers de ce fonds pour développer la formation de leurs travailleurs.

Volont'R y était présent en la personne de Delphine qui, suite aux interventions de Céline MAHIEU, chercheuse à l'UCL, et de Gaëtane MANGEZ, permanente au sein de la Plate-forme pour le Service Citoyen, a participé à l'élaboration **des 3 recommandations** suivantes :

- **Reconnaissance du volontariat** : construire des accords avec la Communauté française pour que les activités de volontariat puissent être reconnues systématiquement au sein des diplômes ou formations.
- **Introduction du volontariat dans le cursus scolaire** (ex : lors de retraites sociales)
- **Création de relais d'information** : créer un site internet permettant de rassembler et de partager des informations, des témoignages concernant les diverses activités de volontariat existantes (ex : www.yaqua.org) ; créer des antennes décentralisées (ex : « une maison du volontariat » à l'image des « maisons de l'emploi »)

D.C.

FONDS DE FORMATION ET DE RECLASSEMENT PROFESSIONNEL

CA DE L'ASSOCIATION PARITAIRE POUR L'EMPLOI ET LA FORMATION

Le CA de l'APEF a connu une activité importante cet été du fait des difficultés budgétaires identifiées pour l'année 2010. Une analyse fouillée des activités, recettes, dépenses, etc. a été mise en œuvre avec notamment, deux réunions du CA pendant les mois de juillet et août. Ces éléments devraient conduire à des décisions fermes pour le mois de septembre.

POURQUOI FONDS 4 S ?

Le fonds de formation du secteur, baptisé jusqu'ici fonds aux groupes à risques, ou fonds GAR a un nouveau nom. Il s'appelle le fonds 4 S. En effet, son nom officiel est **fonds social des secteurs socio-culturels et sportifs**. En lisant bien vous trouverez donc 4 s dans la dénomination officielle de notre fonds.

Ce changement de nom fait suite à une analyse de la communication du fonds. Il est apparu que la notoriété du fonds était faible. Le comité de gestion souhaite améliorer la notoriété car il pense que c'est un moyen pour faire passer ses messages à un public plus large. L'objectif est bien celui-là : toucher plus d'associations pour qu'elles bénéficient du soutien des actions du fonds. Outre le changement de nom, c'est donc à une refonte de tous les outils de communication que l'on va assister dans les mois qui viennent. Les actions de formation, d'accompagnement d'équipe ou de reclassement professionnel devraient gagner en visibilité. En conséquence, le fonds espère que le nombre d'associations qui demandent à bénéficier des moyens financiers disponibles augmentent considérablement.

Deux mises au vert ont été organisées cet été. La première a conduit à des choix graphiques et à des décisions stratégiques permettant la construction d'un plan de communication. La deuxième a analysé les actions du fonds, évalué celles-ci et construit un plan d'action actualisé pour 2010-2011.

B.M.

PLATE-FORME FRANCOPHONE DU VOLONTARIAT

CA DE LA PLATE-FORME FRANCOPHONE DU VOLONTARIAT

Le CA de la plate-forme a validé le plan d'action pour animer l'année du Volontariat 2011.

Les soutiens financiers obtenus auprès de plusieurs ministres sont encore insuffisants. Le travail en cours vise à trouver les moyens nécessaires pour compléter le budget. Par ailleurs, la préparation des activités a commencé et le CJC s'implique activement dans le groupe de travail qui prépare ces événements.

B.M.

Le volontariat francophone s'est rassemblé en 2002 pour fonder, ensemble avec la Fondation Roi Baudouin, la Plate-forme francophone du Volontariat. Cette structure pluraliste veut faciliter, favoriser et encourager la pratique d'un volontariat de qualité. Le CJC en est membre.

ACCORD DE COOPÉRATION DES TROIS CONSEILS DE LA JEUNESSE

Les jeunes – ou du moins ceux qui les représentent – l'affirment sans ambages : « Au delà des différences communautaires (qui semblent davantage focaliser l'attention des plus âgés du pays), les trois Conseils de la jeunesse du pays ont su trouver des terrains d'entente et de collaboration. »

Pour mieux se faire entendre et parler d'une seule voix, ces trois organisations (Conseil de la jeunesse, Vlaamse Jeugdraad, Rat der deutschsprachigen Jugend) ont signé un accord de coopération – somme toute symbolique – nommé « J Club », qui précise et formalise le cadre de leur travail commun.

Leurs priorités concernent essentiellement des matières fédérales et internationales. Ainsi, les conseils de la jeunesse tiennent à travailler ensemble sur l'emploi des jeunes, les pensions ou encore le programme jeunesse de la présidence belge de l'Union européenne.

Infos : www.conseildelajeunesse.be/?Accord-de-Cooperation-JClub

COUVRE-FEUX À L'ATTENTION DES JEUNES : LE CCAJ S'OPPOSE

Le Conseil communautaire de l'aide à la jeunesse (CCAJ) s'est exprimé, dans un avis publié récemment, sur l'adoption par plusieurs communes de règlements de police mettant en place des couvre-feux à l'attention des jeunes. Ces règlements interdisent aux jeunes de circuler et de se rassembler « sur tout ou partie de leur territoire, dans le but d'assurer la sauvegarde de l'ordre public et de lutter contre le sentiment d'insécurité ».

Le CCAJ souligne d'emblée que se rencontrer dans l'espace public est une forme naturelle de socialisation. Il relève aussi que les jeunes qui se rassemblent sont bien souvent issus de milieux défavorisés, qu'ils n'ont que peu d'activités extrascolaires ou de distractions à domicile, que leur domicile est dans de nombreux cas peu accueillant (exigu, mal insonorisé, impossible d'y recevoir des amis...) et que dès lors la rue apparaît comme le meilleur moyen de socialiser.

Enfin, le Conseil de l'aide à la jeunesse mentionne quelques chiffres qui mettent à mal l'idée selon laquelle les jeunes sont fortement responsables d'infractions ou de violences. Ils le seraient même moins que dans les années 80.

Le Conseil affirme donc que l'adoption de règlements de police interdisant les rassemblements est disproportionnée, qu'ils risquent de déplacer le problème vers d'autres lieux, de stigmatiser encore plus les jeunes et qu'ils pourraient mener à une violence intra-familiale accrue.

Le Conseil demande donc aux autorités communales concernées d'annuler le couvre-feux et d'aborder la question de l'insécurité de manière « globale et constructive, en mettant l'accent sur la concertation, la prévention et non la stigmatisation de jeunes déjà souvent marginalisés ».

Infos : Conseil communautaire de l'aide à la jeunesse : www.ccaj.cfwb.be/

LA BELGIQUE, MAUVAISE ÉLÈVE EN MATIÈRE DES DROITS DE L'ENFANT

Le Comité des droits de l'enfant des Nations unies vient de publier ses observations sur la Belgique. Un rapport sévère sur notre pays, pointé du doigt pour son fort taux de pauvreté infantile.

Le Comité des droits de l'enfant des Nations unies¹ vient de publier ses observations finales sur la Belgique. Le rapport contient 88 recommandations, soit 56 de plus qu'en 2002, date du dernier rapport sur la même problématique. Un élément est d'emblée stigmatisé, la Belgique est un pays riche, où un enfant sur cinq – 16,9 % pour être exact – est en risque de pauvreté !

Seize recommandations du Comité portent donc sur la pauvreté infantile. En trame de fond, le Comité des Nations unies s'inquiète du peu de moyens alloués aux dépenses sociales en regard d'autres pays de l'OCDE et de l'augmentation de la pauvreté infantile dans un pays riche.

Dans ses recommandations, le Comité prône la création d'urgence d'un plus grand nombre de places d'accueil pour la petite enfance, accessibles à tous; des mesures urgentes pour les soins de santé; une garantie d'égalité d'accès à l'éducation ou encore la fin des inégalités scolaires, dont la Belgique détient le record.

Le Comité pointe en outre plusieurs populations d'enfants particulièrement vulnérables :

- Enfants réfugiés: la politique d'accueil de la Belgique n'est pas respectueuse des droits humains, spécialement en ce qui concerne les mineurs non accompagnés.
- Enfants en conflit avec la loi: le Comité critique la législation belge, selon laquelle des enfants âgés de 16 à 18 ans peuvent toujours être jugés comme des adultes, où le recours à la détention est disproportionné, etc.
- Enfants porteurs d'un handicap: le Comité souhaite que les enfants atteints d'un handicap puissent intégrer le cursus scolaire ordinaire.
- Enfants en psychiatrie: de nombreuses critiques sont émises à l'égard de la situation de ces enfants, parmi lesquelles les longues listes d'attente, le manque d'information sur les traitements, les possibilités limitées d'exprimer son opinion, etc.
- Enfants victimes de violence: le Comité demande d'interdire de toute urgence les punitions corporelles sur les enfants.

- Enfants dans les pays en développement: les droits des enfants doivent être une priorité dans les programmes de coopération.

Un manque de coordination certain

Le Comité souligne par ailleurs les lacunes en matière de droits des enfants. Ceux-ci doivent pouvoir être entendus dans toutes les procédures administratives et judiciaires qui les concernent. « Les enfants les plus vulnérables comme les enfants vivant dans la pauvreté, les enfants porteurs d'un handicap, les enfants en psychiatrie, les enfants migrants, les enfants en conflit avec la loi doivent également être soutenus et entendus dans tous leurs lieux de vie. »

Le Comité pointe enfin le manque de coordination des différentes politiques et des différents traitements qui concernent les enfants en Belgique. Il se demande aussi quelle part du budget est allouée à l'action en faveur des enfants de manière à savoir si elle est suffisante à réduire la pauvreté.

Malgré ces critiques fortes, le Comité des Nations unies pour les droits de l'enfant reconnaît tout de même que la Belgique est un des pays les plus avancés dans le domaine des droits de l'homme et en particulier dans celui des droits de l'enfant.

Notons enfin que, dans le cadre de la rédaction de son rapport, le Comité des Nations unies a entendu différents acteurs belges des droits de l'enfant, dont la Coordination des ONG pour les droits de l'enfant (Code), la Kinderrechtencoalitie Vlaanderen, le Délégué général aux droits de l'enfant, le Kinderrechtencommissaris et Unicef Belgique. La Code, de même que d'autres intervenants, ont publié leurs propres rapports et positions sur la question².

par
Arnaud Grégoire

1. Le rapport du Comité des droits de l'enfant des Nations unies est quant à lui accessible à l'adresse: <http://www2.ohchr.org/english/bodies/crc/crcs54.htm>

2. Les rapports sont accessibles sur leurs sites web respectifs:

- CODE: www.lacode.be
- Kinderrechtencoalitie Vlaanderen: www.kinderrechtencoalitie.be
- Délégué général aux droits de l'enfant: www.dgde.cfwb.be
- Kinderrechtencommissariaat: www.kinderrechten.be
- Unicef Belgique: www.unicef.be
- Conseil de la Jeunesse: www.conseildelajeunesse.be
- Vlaamse Jeugdraad: www.vlaamsejeugdraad.be

LES CAMPS SCOUTS PASSENT AU VERT

► L'opération "Vert le camp" en est à sa deuxième édition.

► Plusieurs centaines de camps scouts prennent des initiatives pour respecter l'environnement.

Reportage Grégoire Comhaire

La Semois. Paradis des pêcheurs et des amoureux de la nature, qui traverse une vallée magnifique où nombre de camps scouts ont décidé, cette année encore, de venir planter leurs tentes.

Ici ou ailleurs, ils sont comme chaque année des milliers à quitter durant quinze jours leur vie de citadin pour

expérimenter la vie au grand air. Dormir sous une tente, bâtir des constructions en bois, chanter autour du feu de camp... Autant de plaisirs qui font le quotidien des camps scouts durant les mois d'été partout en Wallonie. Un quotidien proche de la nature, et l'occasion rêvée de comprendre que cette dernière est fragile, mais que des gestes simples permettent de ne pas la mettre en danger.

Depuis l'année dernière, la fédération des scouts Baden-Powell a mis sur pied, en collaboration avec l'ASBL "Empreinte", une campagne baptisée "Vert le camp", pour sensibiliser les scouts au respect de l'environnement dans lequel ils s'installent. Une campagne, axée tant sur le tri des déchets, que l'utilisation de l'eau ou encore la consommation de produits locaux, et qui sont autant de bons conseils, et de bonnes pratiques qui ont déjà séduit

plusieurs centaines de staffs dans toute la Communauté française.

C'est à Membre, dans l'entité de Vresse-sur-Semois, que les éclaireurs d'Auvelais se sont installés jusqu'au 15 juillet. Un endroit paradisiaque, au bord de la rivière, qu'on atteint au terme d'un chemin cahotant auquel peu d'amortisseurs voudraient s'essayer. Sur le mat, au milieu du camp, le fanion de "Vert le camp" est bien visible à côté du drapeau belge. Et les chemises bleues des éclaireurs, qui arborescent également l'écusson de l'opération, prouvent à qui en douterait encore que la troupe est engagée pleinement sur la voie du respect de l'environnement.

Pour l'édition 2010 de l'opération, la troupe a d'ailleurs décidé d'aller un cran plus loin. "Cette fois-ci, on a décidé que tous les scouts viendraient au camp ensemble en autocar" explique François Fortier, alias "Elan sans frein", responsable du camp. Les aînés, eux, sont arrivés en train quelques jours plus tôt. "Et pour le retour, on a organisé un système de co-voiturage, ça évite de multiplier les voitures." Pour financer leur camp, les scouts d'Auvelais ont vendu durant toute l'année scolaire du savon écologique qu'ils utilisent pour se laver. Idem pour les produits de vaisselle, afin de ne pas rejeter de substances toxiques dans la nature durant les quinze jours de camp. "De toute façon, on ne rejette jamais les eaux sales dans la rivière" poursuit François Fortier. On imagine en effet que les pêcheurs du village, n'ont pas forcément envie de voir flotter de la mousse savonneuse à quelques centimètres de leurs lignes...

Grâce à quelques subsides de l'APAQ-W, les scouts s'approvisionnent exclusivement en produits locaux, chez les commerçants du coin et dans les marchés. Et dans un enclos installé à quelques mètres de la tente cuisine, trois poules et un lapin se régalaient des restes de pain, et des trognons de pomme jetés par les patrouilles. Une présence utile pour diminuer la quantité de déchets produits mais aussi pour faire un bon gueuleton à la fin du camp puisque tant les poules que le lapin sont destinés à passer sur la broche une fois qu'ils auront été bien engraisés.

Malheureusement, tout le bois utilisé pour les constructions risque de finir lui aussi sa vie au feu. "D'habitude, on s'arrange pour refilet nos bois au groupe qui nous suit sur le terrain. Mais cette année, les suivants ont décliné notre offre. C'est bien dommage. Si quelqu'un est intéressé par notre bois, qu'il n'hésite pas à nous contacter."



CAROLE LYON (ST.)

Les éclaireurs d'Auvelais ont installé leur camp d'été dans un endroit paradisiaque au bord de la Semois.

COMMUNES TOUJOURS PRÊTES !

L'ESSENTIEL

- En 2005, Philippe Courard lançait le projet « Well'Camp », pour améliorer les relations entre communes et mouvements de jeunesse.

- En 2010, Paul Furlan veut valoriser ce projet, et le développer.
- Objectif : promouvoir la découverte de la Wallonie auprès des jeunes.

Conférence de presse au milieu d'un camp scout. On n'osait y rêver, Paul Furlan l'a fait ! Ce mardi, le cabinet du ministre wallon (PS) des Pouvoirs locaux invitait les journalistes à Lobbes, dans le Hainaut, pour rencontrer la 52^e unité louveteaux Saint-Roch de Namèche. Mais aussi pour discuter de la version revue et corrigée du projet « Well'Camp » et ainsi montrer sa volonté de généraliser le concept lancé en 2005 par Philippe Courard, alors ministre wallon (PS) aux Affaires intérieures.

Au départ, il s'agissait de mieux organiser la cohabitation entre la population des villages accueillants et les 100.000 jeunes campant un peu partout en Wallonie pendant les vacances. Un appel aux communes wallonnes était lancé pour engager, lors des grandes vacances, un ou une étudiante pour jouer le rôle d'intermédiaire entre l'administration communale et les mouvements de jeunesse qui venaient camper sur place. Trente-huit communes ont répondu présent cette année et ont engagé un « Monsieur ou Madame Camp », personne-ressource disponible pour aider et informer les scouts en camp dans la commune.

Avec Paul Furlan, ce projet s'est enrichi d'une volonté de faire découvrir la Wallonie « profonde » aux enfants et aux jeunes. Dans ce but, 50.000 euros de subsides ont été consacrés cette année à l'opération par la Région wallonne. Objectif du ministre et de la fédération des scouts de Belgique : sensibiliser les jeunes aux règlements locaux et aux activités praticables sur place. Et par là, créer une

ces ou les activités possibles du coin. Mais de son côté, le staff organise son camp un à deux mois à l'avance, surtout à cause des sessions d'examens des animateurs. Dès lors, il est difficile pour eux d'intégrer les informations reçues à un programme arrêté depuis plusieurs semaines.

Autre exemple : la liste des commerces et des activités est établie par le « Monsieur Camp » local, avec l'aide de l'ad-

« Nous voulons que nos enfants redécouvrent la Wallonie profonde et toutes ses richesses. »
Paul Furlan

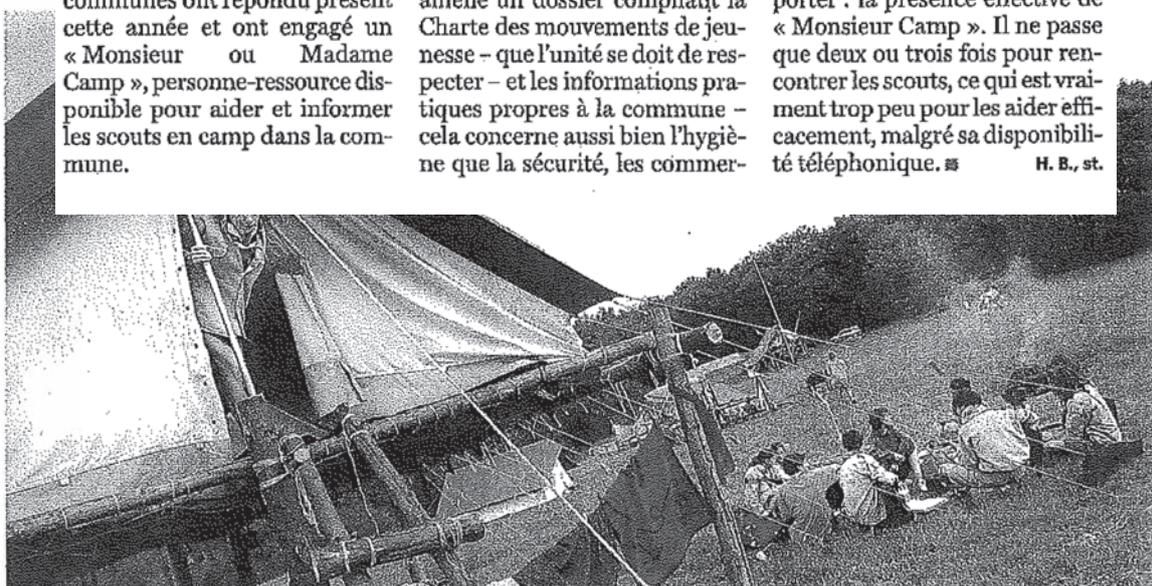
plus-value tant en termes d'animation que de tourisme.

Bien que l'initiative soit porteuse, la mise en pratique nécessite encore quelques ajustements pour être tout à fait efficace. Quelques exemples concrets.

« Monsieur Camp » prend contact avec le staff d'animateurs lors d'une première visite, le premier jour du camp, et y amène un dossier compilant la Charte des mouvements de jeunesse – que l'unité se doit de respecter – et les informations pratiques propres à la commune – cela concerne aussi bien l'hygiène que la sécurité, les commer-

ministration communale. Mais elle peut se révéler parfois trop peu fournie. Un point intéressant relevé par les animateurs de la 52^e unité Saint-Roch de Namèche serait de collaborer avec les agriculteurs de la région en établissant des réductions pour les commandes des camps de jeunes.

Dernière amélioration à apporter : la présence effective de « Monsieur Camp ». Il ne passe que deux ou trois fois pour rencontrer les scouts, ce qui est vraiment trop peu pour les aider efficacement, malgré sa disponibilité téléphonique. ■ H. B., st.



LES CAMPS SCOUTS INFLUENT largement la vie des villages qui les hébergent. C'est pourquoi le projet « Well'Camp » veut développer l'usage d'un « Monsieur Camp » et intégrer un peu plus les scouts à la population communale. © ARNAUD DE CREMER.

POLITIQUE DE JEUNESSE ET DE VIE ASSOCIATIVE

CAMPS D'ÉTÉ : LE GRAND MARCHÉ

L'ESSENTIEL

- Près de 300.000 scouts, guides et patronnés en camps d'été.

- Prix élevés, concurrence entre unités, surenchère des propriétaires... Réserver un gîte ou une prairie est devenu un véritable casse-tête.

- Avec un label « Les foulards » en rade...

Baden Powell en aurait sans doute avalé son sifflet de travers : les camps d'été à la bonne franquette, c'est terminé ! Désormais, la location de gîtes, prairies et autre pâturages, s'est transformée en véritable marché. Avec la loi de l'offre et de la demande ; des prix de location qui flambent ; certains propriétaires peu scrupuleux, et des lieux tellement prisés qu'il faut les réserver deux, voire trois ou quatre ans à l'avance !

« C'est devenu un vrai problème, acquiesce Jérôme Walmag, le président des Scouts de Belgique. L'endroit de camp cédé gratuitement, c'est l'exception. La demande est énorme, les propriétaires le savent et certains en profitent. »

Les mouvements de jeunesse ont la cote : 160.000 scouts et guides, 20.000 patronnés, 100.000 membres du Chiro, 20.000 autres adhérents d'organisations libres... « Tous à la recherche d'un lieu de camp idéal, tous lorgnant si possible vers les Ardennes », sourit le président des Scouts. Avec, au fil des ans, un déplacement des agendas vers le seul mois de juillet. Les animateurs collés en seconde session évitant de s'engager en août...

« Autrefois, les propriétaires pouvaient rentabiliser leur bien durant tout l'été. Ça n'est plus le cas. Alors certains font monter les prix », constate Imane Bensalah, chargée de communication au Patro.

En moyenne, un gîte se loue aujourd'hui entre 500 et... 4.000 euros pour 10 ou 15 jours ; plusieurs critères entrant en ligne de compte (capacité d'accueil, confort...) L'espace de campement ? Jusqu'à 2.000 euros la location. « C'est évidemment un plafond, mais c'est sûr que pour certains agriculteurs c'est une bonne petite source de revenus, et ce quelle que soit la

météo », note Moïra Lhoir, la porte-parole des Guides de Belgique.

Pour éviter les mauvaises surprises (suppléments, cautions non rendues...), les organisations de jeunesse ont élaboré des documents types (état des lieux, contrat de location...). « Nous poussons les unités à se renseigner au maximum, à visiter les lieux au préalable et à coucher tout sur papier », note Imane Bensalah.

« Un casse-tête ! »

Surenchère, concurrence entre unités, réservation des mois, voire des années à l'avance... Le système actuel n'est guère satisfaisant. Et ce malgré les guides des endroits de camps et autres sites dédiés (www.votrecamp.be, www.tabou.be...), destinés à aider les animateurs à préparer au mieux cet événement annuel.

Depuis 2005, des contacts ont bien été pris entre les différents mouvements de jeunesse, les ministres wallons compétents et l'Union des villes et des communes. Un avant-décret dédié aux endroits de camps et permettant de classer ceux-ci selon différents critères (vétusté, propreté, sécurité...) a bel et bien été voté. Avec, à la clé, des subventions (50 % des travaux avec un plafond de 6.250 euros) destinées à aider les propriétaires à se mettre en conformité (sécurité et hygiène) en échange d'un label (« Les foulards », comme les étoiles dans l'horeca...). Mais, faute de moyens, le projet est en rade...

« Réguler les prix d'un côté, conscientiser et fédérer les propriétaires de l'autre c'est évidemment un enjeu important » admet Jérôme Walmag. « Il existe de nombreuses infrastructures publiques (écoles, salles de sport...) et de terrains communaux sous-utilisés pendant l'été qui pourraient être mieux valorisés », plaide Moïra Lhoir. En attendant, les unités doivent gérer leur budget, avec une participation des parents qui oscille entre 90 et 150 euros. « La location, c'est le coût fixe principal », conclut Imane Ben Salah. « Chez le Patros, nous devons trouver des lieux à grande taille pour accueillir des groupes de 150 à 200 jeunes de 4 à 18 ans. C'est vraiment un casse-tête. Et certains réservent 3, 4 voire 5 ans à l'avance ! » ■

HUGUES DORZI

DES GAMELLES ET DES BIDONS, DES VIRUS, DES INFECTIONS...

► Si les animateurs des camps d'été sont formés en matière d'hygiène alimentaire, le risque zéro n'existe pas...

Scout, toujours... malade ? Dans la nuit de vendredi à samedi, vingt-sept enfants qui participaient à un camp du Chiro (les "Patros" flamands...) à Herent, dans le Brabant flamand, ont dû être hospitalisés, vraisemblablement victimes d'une intoxication alimentaire – on attend une confirmation de l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (l'Afsca). Les jeunes de 8 à 18 ans ont commencé à souffrir de nausées et de diarrhées vers 23h30. La direction du camp a contacté le médecin du village, qui a averti les services de secours. Le plan médical d'urgence a été mis en place. Une quarantaine d'enfants au total présentaient des symptômes similaires mais seuls 27 d'entre eux ont dû recevoir des soins à l'hôpital.

Même scénario dans la nuit de samedi à dimanche, à Dilsen-Stokkem, dans le Limbourg, près de la frontière hollandaise, où une septantaine d'enfants du VKJJ se trouvaient au camp. Une quarantaine d'entre eux ont ressenti crampes et maux de ventre; 14 enfants ont été emmenés dans un hôpital de la région. Dimanche matin, huit d'entre eux avaient déjà quitté l'hôpital. Les jeunes sont cette fois tombés malades à cause d'une infection virale, selon plusieurs médecins. L'enquête menée sur place par l'Afsca, qui a inspecté les cuisines, où tout semblait en ordre, penche aussi pour cette hypothèse. Selon la bourgmestre de l'entité, l'Open

VLD Lydia Peeters, interrogée par Belga, il s'agit d'une forme grave de grippe intestinale. Le camp a été fermé, la trentaine d'enfants épargnés jusqu'ici risquent de tomber malades à leur tour.

S'il n'y a pas (encore ?) eu de cas similaires en Wallonie, on ne peut pas jurer qu'on n'y connaîtra pas ce genre de mésaventures d'ici la fin des vacances.

À chaque été, environ 100000 enfants, jeunes et animateurs francophones partent en camps d'été avec leur mouvement de jeunesse (patros, scouts, guides, faucons rouges...). Si le décret de la Communauté française de 1999 sur les centres de vacances prévoit des formations obligatoires pour les animateurs de camps de jeunesse en matière de sécurité et d'hygiène alimentaires, il n'est pas un rempart absolu contre les virus et les infections...

Tout camp agréé dispose en Communauté française d'un animateur formé pendant l'année aux règles de sécurité et d'hygiène alimentaires. Comme ne pas briser la chaîne du froid; ne pas utiliser l'eau de rivière; veiller à laver les fruits et légumes; se laver les mains avant de manipuler la nourriture... Les animateurs d'unité sont aussi là pour assurer que tout est de qualité. Les formations d'animateurs enseignent en outre les réactions en cas d'incident alimentaire, comme avertir les secours en disposant des contacts adéquats. Mais

le risque zéro n'existe pas, répétait dimanche la ministre Ecolo en charge de la Jeunesse, Evelyne Huytebroeck.

La veille, la ministre avait visité deux camps de patro (à Bastogne) et de scouts (à Rendeux) pour mettre l'accent précisément sur la formation des animateurs et l'empreinte écologique des camps de jeunesse. Ces visites venaient notamment en soutien à l'opération "Vert le camp", menée pour la seconde année consécutive par la Fédération des scouts, avec pour objectif des gestes concrets de gestion de l'énergie en matière de transport, d'alimentation, de traitement des déchets, de valorisation des ressources naturelles, etc. "Il est notamment recommandé de se fournir en légumes et fruits de saison auprès des producteurs locaux, ce qui offre davantage de garanties de fraîcheur que des surgelés ou des conserves", relève-t-elle.

An.H.

FAIRE CONFIANCE AUX JEUNES

Rodolphe SAGEHOMME

Ancien ou actuel responsable de différentes associations de jeunesse (étudiantes, scouts, jeunesse politique...)

→ rodolphe@sagehomme.eu

► Journée ou année internationale de la jeunesse : il faut aider les jeunes à faire face aux défis du monde de demain.

Ce 12 août 2010, journée internationale de la jeunesse, marque aussi le lancement par l'Onu de l'année internationale de la jeunesse. En faisant ce choix, les Nations unies souhaitent mettre en valeur la contribution apportée par les jeunes au monde actuel et les aider à faire face aux défis du monde de demain.

L'apport des jeunes à la société est essentiel. C'est sur eux que repose l'avenir; ils réalisent au quotidien de très nombreuses actions (notamment dans les mouvements de jeunesse et au sein des clubs sportifs) et contribuent au renouveau des idées dans le monde par la mise en œuvre de projets innovants.

Et pourtant, les défis immédiats que rencontrent les jeunes ne sont pas minces. Parmi d'autres : le choix et l'accès à une formation de qualité, la recherche d'un premier emploi pour se lancer dans la vie ou le financement de leur logement.

Il existe un autre défi qui réunit les jeunes aujourd'hui : celui de ne pas être la génération oubliée de demain ! Car si on n'y prend pas garde, les jeunes risquent de devenir la génération sacrifiée de la crise économique en matière d'emploi et de devoir assumer seuls la dette des pensions et la dette environnementale. Le soutien aux jeunes est donc un combat fondamental pour notre avenir à tous !

Le thème de cette année internationale de la jeunesse, "Dialogue et compréhension mutuelle", donne l'occasion aux jeunes de contribuer au débat pour deux défis essentiels.

L'allongement de la vie d'abord. Il entraîne une coexistence inédite entre différentes générations. Seules des actions "intergénérationnelles", où les personnes se comprennent et s'enrichissent mutuellement, peuvent déboucher sur une cohabitation harmonieuse. Ce sera essentiel pour mener à bien notamment le débat sur les pensions. La jeune génération ne sera prête à supporter le coût croissant du vieillissement que si des mesures sont prises pour lui permettre de se lancer dans la vie et notamment d'accéder à l'emploi. Cette priorité, couplée à l'investissement dans la formation, est un élément essentiel de solidarité, qui permettra d'augmenter le taux d'emploi. L'expérience des aînés et la transmission de connaissances peuvent aider à relever ce défi.

La réforme institutionnelle ensuite. Elle ne pourra aboutir que dans le dialogue et l'ouverture à l'autre. Les jeunes de la génération actuelle n'ont pas connu le mur de Berlin, ni les postes douaniers entre Etats. Une "génération Erasmus" fait une partie de ses études à l'étranger. Les jeunes ne veulent pas construire de nouveaux murs et prennent des initiatives concrètes qui montrent que ce dialogue est possible. Ce jeudi, au parc royal, des jeunes des trois communautés du pays se retrouvent pour faire la fête. Et fin juin, le travail commun entamé il y a plusieurs années entre les trois conseils de la jeunesse flamand, francophone et germanophone, a mené à la signature d'un accord formel de coopération. Parce qu'au-delà des différences, les jeunes ont toujours trouvé un terrain d'entente et de collaboration. N'est-ce pas là un message clair ?

Cette année internationale de la jeunesse tombe bien. Elle vise à "promouvoir la participation pleine et effective des jeunes dans tous les aspects de la société". Notamment dans les choix d'avenir de notre société. C'est pourquoi il me paraît essentiel que les jeunes puissent s'impliquer dans l'élaboration des décisions. La mise sur pied d'une "Union nationale pour les jeunes" pourrait y contribuer. Elle regrouperait, au-delà des clivages et des frontières linguistiques, des jeunes de tous les partis, des conseils de la jeunesse, des fédérations étudiantes, des organisations et associations de jeunesse actives dans la société civile au sens large.

Et si on faisait confiance aux jeunes ? Tant qu'il y a des jeunes, il y a de l'espoir !

DU CÔTÉ DES ORGANISATIONS

● Appel aux OJ !	23
● Les Jeunes CSC au congrès de la Confédération Syndicale Internationale à Vancouver	24
● Les Jeunes CSC au festival de Dour	25
● BE-Larp : Avatar 2010	25
● ACMJ : Fotostory 3, c'est parti !	26
● FNP et FNPF : les Patros ont fusionné !	26
● Gratte : Un été rempli de moments magiques	28
● JOC : « Union urbaine » : à découvrir absolument	29
● CJD : Journée de formation sur la nationalité belge	29
● Echec des négociations : quel message envoie-t-on au citoyen ?	29
● VOLONT'R : Le projet Regards	31
● Revue de presse	32

APPEL AUX OJ !

Pour que vive cette rubrique, nous avons besoin de vous. Une annonce, un compte-rendu d'activités, un sujet qui vous tient à cœur et que vous souhaitez partager ? C'est avec plaisir que nous les publierons dans le CORRESPONDANCE.

Il en va de même pour les articles de presse qui parlent de vous.

Merci de les envoyer par la poste ou à l'adresse électronique suivante : correspondance@cjc.be

LES JEUNES CSC AU CONGRÈS DE LA CONFÉDÉRATION SYNDICALE INTERNATIONALE À VANCOUVER

Au congrès de la CSI (Confédération Syndicale Internationale) à Vancouver, le 23 juin, alors qu'ils menaient avec leurs amis canadiens de la CLC (Canadian Labour Congress) et de la COPE (Canadian Office and Professional Employees Union) une action contre le travail des enfants, une trentaine de jeunes représentants syndicaux membres du Comité de la Jeunesse de la CSI ont été arrêtés par la police dans le métro de Vancouver. Parmi eux Benoît Constant, le responsable national des Jeunes CSC.

Ils se rendaient à l'aéroport de Vancouver pour soutenir les travailleurs de la compagnie de location Hertz en grève depuis février dernier.

Les lois canadiennes sont très strictes en matière de manifestation. En cas de non respect, les manifestants sont immédiatement passibles de peines de prison.

A l'aéroport, les jeunes manifestants ont donc défilé les uns derrière les autres, dans le silence pendant 5 minutes en portant des pancartes de revendication et de sensibilisation. Le tout sous les yeux d'un vigile de la compagnie Hertz surveillant et filmant les moindres faits et gestes des jeunes syndicalistes participant à l'action. Pas de pétards, de sifflets, de slogans scandés, pas de musique, pas de piquets de grève ! Nous sommes très loin des modes d'action syndicale que nous connaissons en Belgique !

Sur le chemin du retour, dans le « Skytrain » de Vancouver (le métro local), les jeunes syndicalistes avaient décidé de faire signer des pétitions contre le travail des enfants. Il faut savoir que Le Canada n'a toujours pas signé la convention 138 de l'Organisation Internationale du Travail sur l'âge minimum au travail et il n'est pas rare d'y voir travailler des enfants de 12 ans (notamment dans les fastfoods).

Très rapidement, la police est intervenue et a fait sortir manu militari du « skytrain » les membres du Comité de la jeunesse de la CSI, les alignant sur deux files le long des quais afin de procéder à la vérification des identités. Après de nombreux palabres, la police les a libérés et les a fait remonter dans le métro en les obligeant à s'acquitter d'un nouveau titre de transport (à l'exception des jeunes syndicalistes canadiens qui n'ont pas été autorisés de remonter dans le « skytrain »).

Nous déplorons qu'au Canada, la tranquillité des usagers du métro prime sur le combat contre le travail des enfants. Le pays hôte du congrès de la CSI maintient une pression énorme sur les syndicalistes et renvoie l'action syndicale à des pratiques délinquantes sous le couperet de la justice.

Les membres du Comité de la Jeunesse de la CSI ont été choqués par cette intervention policière qui nous rappelle que la liberté d'expression, si chère au pays d'Amérique du Nord et au Canada, ne vaut pas pour les syndicalistes qui défendent et veulent protéger les enfants qui travaillent.

Source : Newsletter Jeunes CSC du 6 juillet 2010

LES JEUNES CSC AU FESTIVAL DE DOUR

C'est devenu une tradition : au festival de Dour les Jeunes CSC sont présents. C'est l'occasion pour eux de se retrouver entre militants de toutes les régions, de vivre un moment fort, y compris avec leurs homologues flamands, les ACV Jongeren.

Cette année c'est du 14 au 19 juillet que les Jeunes CSC ont offert leurs services de « Cooking Island » sur les différents campings du campement festivalier.

Outre le service rendu aux festivaliers en cuisant ou en réchauffant leurs repas, les Jeunes CSC ont mené des actions de sensibilisation en les questionnant sur la SOLIDARITE.

Chaque année la présence des Jeunes CSC permet de promouvoir un syndicalisme moderne ancré dans les réalités des jeunes d'aujourd'hui.

Source : Newsletter Jeunes CSC du 6 juillet 2010

BE- LARP : AVATAR 2010

Du 22 au 25 juillet s'est déroulé le jeu de rôle grandeur nature de Be Larp : Avatar. A l'invitation des organisateurs, Anne-Claire Orban présidente du CJC et coordinatrice d'ACMJ et Christophe Cocu, chargé de projet du CJC, ont enfilé leurs costumes de jeu de rôle pour devenir, Dame Anne-Claire princesse du royaume et Christophe McCocu de la tribu du Kilt Rouge.

Après avoir passé la sécurité, et contourné les barrières bâchées, une étonnante vision s'offre à nous : un terrain de jeu titanesque agrémenté de villages de toile et de bois. En effet, plus qu'une reconstitution, Avatar est un jeu de rôle grandeur nature, le plus grand de Belgique et de France. Plus de 1500 participants et une organisation qui dure toute l'année. Tout cela géré uniquement par des bénévoles...

Le jeu de rôle permet aux participants de rêver, en grandeur nature, la vie du personnage qu'ils ont créée. Artisan, guerrier, mage ou encore soldat. Habillés en kilt, en bure, en cotte de maille ou encore affublés d'un tricorne, les jeunes hommes et femmes du «grandeur nature» vivent le temps d'un week-end, hors du temps, hors de l'espace dans un monde qui rappelle l'époque médiévale. Même si la magie, la bataille et la mort rôdent sur le terrain, l'ambiance est décontractée et l'entente est cordiale. On s'offre un coup de main, on échange une parole on se fait goûter les potions magiques concoctées. Et finalement c'est cela qui nous donne envie de rester, de passer les 4 jours avec eux.

Mais pour nous, le rêve prend fin, après la traditionnelle drache d'Avatar. Nous quittons nos costumes de rôlistes pour redevenir Anne-Claire et Christophe et nous reprenons la route, non sans nous être promis, que l'année prochaine, nous reviendrons...

Christophe Cocu



ACMJ : FOTOSTORY 3, C'EST PARTI !

Du mardi 2 au jeudi 5 novembre 2010, Action Ciné Médias Jeunes organise, pour la troisième fois, un atelier de création de romans-photos avec 25 jeunes venus des quatre coins de la Wallonie. Quatre jours en cocon créatif avec un double objectif puisqu'il est à la fois question d'organiser un atelier romans-photos pour de nouveaux participants et de permettre aux anciens de participer à l'organisation de l'atelier autour d'un seul mot d'ordre « apprendre à faire passer un message ! » L'équipe d'ACMJ travaillera avec les participants de l'édition 2009 le choix de la thématique de l'atelier, l'organisation du séjour et surtout l'organisation de l'exposition qui clôturera cet ambitieux projet pédagogique.

Les participants auront, entre autres défis, l'occasion de construire des scénarios de A à Z, d'apprendre les techniques photographiques, de s'exprimer, d'échanger et, nouveauté 2010, ils auront aussi l'occasion d'organiser l'exposition, tout public, de leurs réalisations.

Les romans-photos réalisés seront publiés par Action Ciné Médias Jeunes sur son site www.fotostory.eu (où il est déjà possible de consulter les romans-photos des deux premières éditions) et sous la forme d'un book distribué dans les structures jeunesse et écoles participantes ainsi qu'à la demande... L'apothéose du projet sera l'exposition qui mettra en valeur ces productions médiatiques. Elle se déroulera en janvier 2011 à Namur.

Avis aux candidats : tu as entre 15 et 20 ans et ce projet t'intéresse ? Tu es disponible du mardi 2 au jeudi 5 novembre prochain ?

Alors, contacte Johnathan Manzitto, chargé de communication, au 0476/849 456 ou par courriel info@acmj.be.

FNP-FNPF : LES PATROS ONT FUSIONNÉ !

Le 24 juin 2010, l'assemblée générale de la FNPF (Fédération Nationale des Patros Féminins) a voté la liquidation de son ASBL. Cet acte était le dernier pas vers l'aboutissement de notre processus de fusion qui prit 2 années à arriver à sa fin ; sans compter la dizaine d'années de réflexions, d'analyse et de sollicitation du monde institutionnel sur la question. Autant dire qu'elle était attendue !

C'est en 1924 que les patros de Belgique ont constitué la FNP (Fédération Nationale des Patros) afin de créer une unité entre leurs sections. 27 ans plus tard, la FNPF était créée afin de regrouper les patros exclusivement féminins. Depuis, FNP et FNPF évoluaient côte à côte, remplissant chacune les missions qui leur étaient confiées par les patronné(e)s. Au fil du temps, au même rythme que la société évoluait, la mixité s'est développée au Patro. Les objectifs que l'une et l'autre fédération poursuivaient, le projet pédagogique qu'elles vivaient s'avéraient être les mêmes. L'idée de fusionner germa alors, telle une évidence.

Un processus de fusion met du temps à se mettre en place. Une étude approfondie du contexte politique et économique d'une telle démarche dût être entreprise par nos instances. Et oui, on ne fusionne pas à

la légère. Il s'agissait de ne pas perdre de plumes en route. Alors, en septembre 2008, lorsque nous avons obtenu plus de garanties de pouvoir fusionner dans des conditions favorables, il ne fut plus l'heure de tergiverser et nous avons voté l'entrée des deux organisations de jeunesse dans un processus de fusion.

Le premier pas vers la fusion était de définir quelle serait la nouvelle fédération et, du même coup, de préparer le cadre dans lequel elle allait pouvoir se concrétiser. La définition d'une nouvelle charte, en quelque sorte un nouveau règlement d'ordre intérieur, a donc été nécessaire pour garantir la continuité du fonctionnement du mouvement pendant les différentes étapes du processus de fusion. Les membres des assemblées générales FNP et FNPF se sont alors longuement penché sur la question.

La nouvelle Charte du Patro, approuvée le 16 mai 2009, est le fruit d'une profonde réflexion de la part de l'assemblée pédagogique. Au Patro, un point d'honneur est mis à vivre le principe de démocratie à tous niveaux, cette charte en est le témoin. Les 80 représentants du mouvement - présidents régionaux, délégués des commissions et groupes de travail, membres, experts et invités - ont étudié soigneusement le dossier avant de faire leurs propositions. Un week-end sur le thème de la fusion fut même organisé afin que chacun puisse participer activement aux débats et se forger un avis. C'est ainsi que le nouveau texte amendé de 134 nouvelles propositions a été approuvé le 16 mai 2009.

En rodage depuis plus d'un an, notre nouvelle structure a déjà commencé à faire ses preuves. Au sortir des dispositions transitoires, permettant le passage vers le nouveau mode de fonctionnement, notre mouvement ne cesse d'évoluer et de mettre de nouvelles stratégies en place pour toujours mieux servir nos membres.

Le Patro c'était deux OJ (FNP et FNPF)... mais aussi une ASBL répondant à l'appellation FNP 26. Cette dernière avait pour mission la gestion du patrimoine du Patro. C'est donc une fusion tripartite qu'a connu notre mouvement en ce début d'été 2010.

S'il est vrai que la FNPF a légué tout ce qu'elle avait à la FNP pour pouvoir fusionner, il ne s'agit pas d'un abandon. Bien au contraire ! En fusionnant, la FNP et la FNPF se sont promis soutien et solidarité pour toujours. L'alliance de nos deux organisations de jeunesse a apporté clarté et éclaircissements administratifs ainsi qu'une cohérence avec ce que le mouvement vit au quotidien. Les valeurs et les préoccupations de l'une et de l'autre sont aujourd'hui regroupées dans un « contrat de mariage ». Le témoin privilégié de cette stabilité est notre volonté de maintenir la parité dans nos instances et à la présidence fédérale de notre mouvement.

Par ailleurs, avec le soutien du CJC, plusieurs rencontres avec le cabinet de la ministre de la Jeunesse de la Communauté française, l'administration et l'inspection ont eu lieu afin de nous assurer de l'interprétation de l'article relatif à la fusion dans le nouveau décret OJ. La question des subsides structurels a été également abordée sereinement dans le cadre de ces rencontres.

Nous sommes heureux d'annoncer la fusion effective de nos ASBL. Elle aura permis de vivre le processus démocratique au sein de nos instances. Au cours de celui-ci, nous avons été attentifs à préserver les spécificités de chacune d'entre elles et de créer, de leur union, la Fédération Nationale des Patros.

GRATTE : UN ÉTÉ REMPLI DE MOMENTS MAGIQUES

Gratte clôture son année en beauté avec des séjours plus originaux les uns que les autres qui ont tous réuni des jeunes valides et des jeunes porteurs d'un handicap mental léger.

Pour la première fois, un groupe de jeunes motivés est parti faire le chemin de Saint Jacques de Compostelle. Entre la France et l'Espagne, ils ont randonnée au rythme du groupe, en rencontrant d'autres marcheurs de tous horizons. Un séjour mémorable marqué par ces échanges enrichissants !

Le séjour en Suède a offert des moments magiques : entre bivouac et canoë, le groupe s'est offert le luxe de louer un sauna sur roulettes qu'ils ont installé à côté d'un lac! Détente suprême !

Pendant ce temps, d'autres jeunes ont redécouvert tranquillement des coins de Belgique en se baladant avec des compagnons inhabituels : 4 ânes calmes et sympathiques.

Puis, moment exaltant s'il en est, la découverte de la Cappadoce depuis...des montgolfières ! Et oui, partir avec Gratte réserve souvent des expériences grandioses ! Les participants du séjour en Turquie pourront vous le confirmer !

Durant tout l'été vous avez pu croiser d'autres « Gratteux » au festival de la Semo, dans le Lot, à Barcelone, en Bretagne, à Riga, au festival du conte de Chiny, en Croatie, en Baie de Somme ou encore au Maroc.

Certains de ces séjours ont été entièrement organisé par des bénévoles que nous tenons à remercier chaleureusement !

Car si Gratte propose autant d'activités, c'est grâce à la motivation des jeunes bénévoles qui s'impliquent dans l'asbl. Soutenus par les permanents de leur secteur, ils organisent des activités, des week-ends ou des séjours.

Les 24 et 25 septembre nous organisons un grand rassemblement de volontaires, appelé le « week-end des idéesvores ». Ce brainstorming géant permettra de générer des idées originales d'activités, qui seront prises en charge soit par le permanent soit par des bénévoles motivés. Les grandes lignes directrices de l'année y seront définies.

Gratte termine donc son année avec un peu de nostalgie mais rêve déjà aux nouvelles aventures qui se dessinent !

Chaque secteur célébrera dignement ce nouveau départ par des fêtes de rentrée!

Nathalie Poulet, chargée de communication



JOC : « UNION URBAINE » : À DÉCOUVRIR ABSOLUMENT !

Voilà un projet original devenu réalité : grâce au soutien de la Fondation Roi Baudouin, des jeunes de quatre fédérations de la JOC ont pu presser le cd de leurs créations musicales. Le résultat ? 18 titres de rap qui traduisent leur vécu de jeunes, souvent désillusionnés face à la société dans laquelle ils vivent, qui parlent des réalités de leurs villes et qui partagent leurs réflexions sur le temps qui passe ou qu'il faut prendre, les générations, la politique, les médias, la police, la Belgique...

Le collectif, « Union Urbaine », est formé de jeunes jocistes de Bruxelles, Charleroi, La Louvière et Liège. En font partie Archange, MC ABD, Inconito, Lil G, Indibiz, Daddy Cookiz, Marco Soza, Mahlyk, K.A.R., Eskone, Psykotrop, Dolitch, K2rime, Tuniz1, A.K.I, Sensei, Pukay, Vandal, Zerko, Hotmic, Linoma, Mazt, Quentic, Rap-or et Big M.

Une réussite, à écouter sans modération ! Et puis, si vous appréciez, faites-en la pub autour de vous !

Pour vous procurer cet album au prix modique de 5€ un coup de fil au 02/513 79 13 ou un message à secretariat.joc@joc.be (frais de port de 2€, si envoi).



CJD : JOURNÉE DE FORMATION SUR LA NATIONALITÉ BELGE

Parce qu'il est urgent d'informer, l'asbl Conseil Jeunesse Développement donnera une journée de formation sur la nationalité belge. Il est en effet beaucoup question de rendre l'accès à la nationalité belge plus difficile : il est donc temps d'informer votre public ! A l'issue de cette formation, vous pourrez déterminer la procédure la mieux adaptée à chaque personne qui vous consulte, et l'épauler dans ses démarches.

Date : le mardi 12 octobre 2010 de 9h30 à 16h30

Lieu : 179, rue de la Vignette – 1160 Auderghem

PAF : 50 / personne, syllabus compris

Remarque : forfait de 200€ pour les groupes de minimum 5 personnes. La formation peut aussi se faire, à la demande, dans vos locaux

Info : Georgine GEERTS ; Tél : 02.660.91.42 ; gg@cjd1160.org ; www.cjdasbl.be

ÉCHEC DES NÉGOCIATIONS... QUEL MESSAGE ENVOIE-T-ON AU CITOYEN ?

Au regard de l'actualité politique belge qui s'enlise, me vient le souci d'insister sur l'importance du travail réalisé par les associations, l'école et tout acteur de l'éducation des jeunes aujourd'hui. Chacun de ces acteurs, par les valeurs qu'ils transmettent à la nouvelle génération, participe de l'évolution de la Société de demain. C'est l'action simultanée, complémentaire et toujours bienveillante de chacun qui permet aux jeunes de devenir des Citoyens Responsables, Actifs, Critiques et Solidaires (objectif poursuivi par les organisations de jeunesse en Communauté française mais valable également pour les autres secteurs).



Selon l'asbl Jeune Et Citoyen, « un citoyen est une personne qui, consciente d'être partie prenante de la société, s'engage à agir pour l'amélioration du vivre ensemble et dans le respect de l'intérêt collectif ».

L'engagement citoyen et l'idée que s'en fait l'individu l'amènent à renforcer son environnement, à le soutenir mais également à le contester, à le critiquer et à vouloir le modifier.

Cette vision de la citoyenneté est influencée par notre ambition d'éduquer les jeunes à la participation. La place de l'action est centrale à nos yeux.

Dans notre travail, aux côtés de la notion de citoyenneté, apparaît inévitablement celle de démocratie. Selon Paul Ricoeur, « est démocratique, une société qui se reconnaît divisée, c'est à dire traversée par des contradictions d'intérêts, et qui se fixe comme modalité d'associer à parts égales chaque citoyen dans l'expression, l'analyse, la délibération et l'arbitrage de ces contradictions ».

Pour Ricoeur, l'intérêt général n'existe donc pas en soi puisque les intérêts sont contradictoires. Dès lors, la démocratie est une organisation sociale où l'arbitrage de ces contradictions est entre les mains de chaque citoyen, à parts égales. Ce qui suppose bien sûr la liberté d'expression, mais également la possibilité accordée à chaque citoyen d'analyser, de délibérer et d'arbitrer ces différentes tendances.

Dans l'École aussi, les intérêts de chaque partie prenante sont contradictoires: c'est un fait que les enjeux des directions ne sont pas ceux des élèves. Ces contradictions peuvent être sources de progrès ou d'enlèvement, en fonction de la manière dont elles seront gérées. Le préalable indispensable étant de les prendre en considération et de les nommer, de les admettre.

Dans cette logique, nous pouvons considérer qu'offrir la liberté d'expression à des jeunes au sein d'un établissement scolaire n'est qu'un premier pas ! En effet, l'expression libre sans l'analyse, le débat et la décision, reste de l'ordre du témoignage. En revanche, l'opportunité offerte à chaque acteur de prendre part à ces différentes étapes de la construction démocratique de leur lieu de vie, leur apporte aussi l'assurance de se sentir impliqués et de pouvoir s'y investir activement.

Pour ce faire, dans un environnement a priori peu favorable à la cogestion, l'éducation à la citoyenneté passe, notamment, par des actions concrètes visant le renforcement de la participation des jeunes dans l'école. Autrement dit, la citoyenneté et la démocratie se vivent et se construisent collectivement, par des expériences directes de participation proposées aux différents acteurs concernés. Dans un tel système, ce ne sont pas uniquement les modèles et les structures qui comptent mais aussi le climat dans lequel s'opèrent les activités: confiance, écoute, respect...

Au centre de ce raisonnement, se trouve donc la participation. Nous sommes convaincus, au sein de l'asbl JEC, de l'importance de construire une culture de la concertation ainsi que des structures et des espaces-temps qui permettent de concrétiser la participation de tous les membres d'une collectivité dans les décisions, projets et activités qui les concernent. Les progrès s'opèrent à travers des actes concrets et accessibles à tous.

C'est pourquoi, dans ses interventions, l'asbl Jeune Et Citoyen s'applique chaque jour, en partenariat avec les écoles, à construire et à promouvoir cette dynamique de confiance, favorable au développement d'une conscience et d'un engagement citoyen chez les jeunes, via leur participation dans leur école.

Or, comment promouvoir aujourd'hui des valeurs citoyennes au regard de la réalité politique de notre pays ? Quel signal nous envoie, aujourd'hui encore, la classe politique en affichant son incapacité à concilier des enjeux divergeant ? Quelles valeurs les politiciens transmettent-ils aux plus jeunes en démontrant, une fois de plus, une telle incapacité à communiquer et à co-construire un avenir ? Faut-il leur rappeler que « ministre » signifie « serviteur » du plus grand nombre ? Fidèles à notre vision de la citoyenneté et de la participation, nous continuons à espérer qu'il ne faudra pas attendre la future génération pour que l'engagement citoyen de nos représentants (re)trouve enfin sa place dans l'actualité politique de notre pays.

Stephane Houbion, secrétaire général

VOLONT'R

Le projet

REGARDS



www.volontr.be

Nous sommes à la recherche de jeunes qui désirent s'investir, durant cette année dans un projet créatif et novateur, qui vous permettra d'exprimer votre point de vue et de mettre en avant vos talents créatifs.

L'idée de départ du projet est de mettre en place une exposition itinérante qui porte sur le regard des jeunes sur la société au travers du prisme du volontariat que nous encadrons au sein de notre association.

Si vous êtes intéressés contactez Olivier ou Ambroise au 02/219.15.62
Contact mail : olivier@volontr.be /// ambroise@volontr.be



Depuis huit ans, les Jeunes CSC tiennent un stand au cœur même du camping du Festival de Dour. Au programme, cuisine et discussion. Cette année, ce sont trois «cooking islands» que les jeunes CSC ont mis à la disposition des festivaliers.

«**A**h oui, dans le camping, tu verras, il y a le "cooking island" de la CSC. C'est super sympa, on peut gratuitement réchauffer un plat au micro-ondes ou utiliser les barbecues pour la viande» explique un habitué du Festival de Dour à un novice. C'est que le stand des Jeunes CSC est devenu un incontournable. Tous les campeurs savent que là-bas, ils trouveront des barbecues et des micro-ondes, le tout autour d'une discussion animée sur l'avenir des jeunes, l'emploi ou encore la mondialisation. Placés cette année dans chacun des trois campings, les «cooking islands» ont connu un vif succès et ont permis d'accueillir les jeunes et de discuter avec eux dans les meilleures conditions. Cette année, Les Jeunes CSC ont questionné les festivalier sur la valeur «solidarité»!

Ce sont de jeunes militants qui interpellent les festivaliers et cela facilite le dialogue. Ainsi, Catherine a 17 ans et est militante Jeunes CSC à Verviers: «J'ai assisté par hasard à une séance d'information des Jeunes CSC et j'ai tout de suite accroché. Pour la première fois, j'étais face à quelqu'un qui m'écoutait vraiment et pour qui je n'étais pas un numéro. Ils m'ont d'abord aidée à rédiger mon CV et à mieux connaître mes droits. Et, aujourd'hui, je suis au Festival de Dour. A mon tour d'écouter les jeunes. Ici les contacts sont vraiment sympas, les jeunes osent me dire franchement ce qu'ils pensent parce que je suis comme eux».



Parmi les festivaliers, Catherine, militante Jeunes CSC à Verviers: «Les jeunes osent me dire franchement ce qu'ils pensent parce que je suis comme eux».



Casser les a priori

«Et moi, continue Catherine, je réponds tout aussi franchement en leur disant que c'est super important d'avoir quelqu'un à ses côtés quand on cherche du boulot ou que l'on bosse comme étudiant. Mais on ne fait pas que bosser, on a aussi l'occasion d'aller voir les concerts. Les Jeunes CSC nous permettent aussi de faire des choses que l'on ne ferait pas autrement». Le fait d'aborder ces questions à partir de l'expérience des jeunes militants est la meilleure méthode pour sensibiliser les festivaliers aux avantages concrets que le syndicat peut leur apporter. Evidemment, ces discussions nécessitent du temps, de la patience parfois, mais permettent d'échanger et de mieux connaître les réalités d'un public qui ne prend pas toujours contact spontanément avec le syndicat.

Les activités des Jeunes CSC à Dour ont été organisées avec le soutien des permanents et militants de la CSC de Mons-La Louvière. Cette collaboration a favorisé les échanges entre les Jeunes CSC et les «plus anciens», permettant notamment de briser certains a priori que les uns ont sur les autres. ● M.A.F.

Dialogue autour du barbecue

Les militants et permanents ont ainsi discuté avec plusieurs milliers d'étudiants, jeunes travailleurs ou jeunes demandeurs d'emploi des questions qu'ils se posent à propos du monde du travail, des services proposés par les Jeunes CSC et la CSC, du rôle des syndicats... Mais ils ont surtout parlé de la solidarité et de la manière dont ils la vivent au quotidien. Tous ces contacts ont débouché sur près de 500 nouvelles affiliations.

EPINGLÉ POUR VOUS

.....

Cette revue de presse est constituée d'une sélection d'articles autour de thématiques qui concernent directement ou indirectement les organisations de jeunesse : l'enfance, les jeunes, l'aide à la jeunesse, la vie associative, la société multiculturelle, l'emploi dans le secteur non marchand, l'Eglise en société...

ELS AMPE, FLAMANDE « CHOQUÉE »

L'ESSENTIEL

- Trente et un ans, Bruxelloise, Open VLD, elle a interrompu le discours ultra de Jan Peumans dimanche à la fête flamande.
- A tête reposée, elle explique pourquoi.

ENTRETIEN

Jeune (31 ans) cheffe de groupe Open VLD au parlement de la Région-Capitale, Els Ampe a créé la sensation dimanche à l'hôtel de ville de Bruxelles, à l'occasion de la fête de la Communauté flamande (*Le Soir* de lundi), en lançant, en plein discours officiel de Jan Peumans, N-VA, président du parlement : « *Vous saluez la réputation des Flamands avec votre nationalisme !* » Retour, avec elle, sur ce petit coup d'éclat...

Pourquoi cette réaction ?

Trois choses. D'abord le fait que Jan Peumans parle de la Flandre comme d'un Etat-Nation et comme d'un futur Etat indépendant... Ce n'était ni le jour ni le lieu. Le président du parlement devait se comporter en président de tous les partis, il ne l'a pas fait, il a parlé au nom de la N-VA. Deux : il a mis en cause les historiens flamands qui ne partagent pas sa vision des choses, par exemple Marc Reynebeau, et ça aussi, c'est inacceptable dans une manifestation comme dimanche. D'ailleurs, entendre un politique dire quelle est la « bonne » et la « mauvaise » histoire, cela m'inquiète en général.

Trois : nier la Région bruxelloise, ça ! C'est son point de vue de militant N-VA !

Et ça vous fait bondir...

Oui. Effacer la Région bruxelloise, M. De Wever ne trouvera aucun partenaire pour y arriver, certainement pas du côté flamand et de partis comme le VLD, le CD&V ou le SP.A. Il y a de simples raisons d'efficacité : vous imaginez les pompiers bruxellois sans la Région ? De qui dépendraient-ils ? C'est absurde.

Y a-t-il un « problème Peumans » ou un « problème N-VA » ?

Vous savez, la N-VA a 27 élus depuis le 13 juin, et, pour la plupart, on les connaît peu. Moi, je ne les connais pas. Ce qui est sûr, c'est qu'en Flandre, beaucoup de gens ne sont pas d'accord avec ce qui a été dit dimanche. D'ailleurs, beaucoup d'électeurs de la N-VA ne sont pas indépendantistes. Ils ont voté pour ce parti pour « protester » contre les partis traditionnels, « qui discutent, discutent et n'agissent pas », selon eux. Les Flamands veulent plus d'autonomie, mais ils sont loin de penser à un « Etat-Nation », ou à l'indépendance.

Votre président de parti, Alexander De Croo, est à l'origine de la chute du gouvernement, des élections du 13 juin, et de tout ce remue-ménage...

Il a simplement refusé de rester dans un gouvernement qui ne résolvait pas les problèmes. De toute manière, les élections étaient prévues pour 2011 et on pouvait s'attendre au même résultat que le 13 juin dernier, voire pire, si tout était resté en l'état jusque-là.

Retour à Jan Peumans : à quel point êtes-vous éloignée de lui politiquement ? En un mot ?

Difficile, pour un libéral, de penser qu'un peuple est supérieur à un autre, et c'est ce que lui croit au fond, et ce qu'il dit de manière déguisée. ■

Propos recueillis par
DAVID COPPI

« DIMINUER LA PAUVRETÉ INFANTILE, L'URGENCE ABSOLUE »

L'ESSENTIEL

- L'Europe veut diminuer de 20 millions le nombre de pauvres d'ici 2020.
- Philippe Courard pilote les trois priorités de la présidence belge : les sans-abris, les enfants, le revenu minimum.

L'année européenne de lutte contre la pauvreté est depuis le début de ce mois de juillet dans les mains du secrétaire d'Etat chargé de la lutte contre la pauvreté Philippe Courard (PS). Trois priorités ont été fixées par la Belgique : la lutte contre le « sans-abrisme » et la pauvreté des enfants et la fixation d'un revenu minimum garanti.

Avec les autres membres du gouvernement, vous pilotez des projets que vous n'êtes pas sûr de mener vous-même jusqu'au bout...

« Je veux mettre la pression pour obtenir une directive sur le revenu minimum garanti en Europe »

Oui et il faut tout faire comme si nous serons encore là en septembre pour la conférence sur la pauvreté infantile, en octobre pour la rencontre des ministres chargés de la lutte contre la pauvreté voire en décembre pour la conférence sur le sans-abrisme.

L'Europe a revu ses objectifs à la baisse en matière de lutte contre la pauvreté...

Au départ, on avait proposé 25 % de réduction de la pauvreté en Europe. L'accord intervenu fixe un objectif de 20 millions de pauvres en moins d'ici 2020. C'est moins favorable que ce que la Belgique proposait. Mais vu l'état d'esprit de certains pays, ce n'est pas si mal car c'est un objectif chiffré. L'initiative phare sera la mise en œuvre de la plateforme européenne de lutte contre la pauvreté avec un rapport chaque année sur le suivi des mesures prises par l'UE. On pourra voir

ainsi quels sont les Etats qui ne font pas suffisamment d'efforts pour atteindre l'objectif chiffré. Cet objectif avait déjà été fixé, il y a dix ans, dans l'ancienne stratégie de Lisbonne mais on n'a rien fait. Or c'était une période de croissance économique alors qu'à présent, ce sont des politiques d'austérité qui se profilent. Pourquoi les Etats feraient-ils davantage d'efforts pour lutter contre la pauvreté ?

Je veux prendre le contre-pied de ceux qui disent : « on n'a pas d'argent donc on ne fait rien et on attend le retour de la croissance ». La lutte contre la pauvreté,

c'est un investissement à moyen et à long terme qui peut engendrer une diminution des coûts sociaux et ce serait une faute grave de la part de l'Europe de ne pas vouloir dégager des moyens. Investir dans la formation des enfants, le préscolaire, casser le cercle de la reproduction de la pauvreté est essentiel. C'est la priorité absolue.

Les trois objectifs belges créent-ils un consensus ? La pauvreté infantile est un processus à long terme avec des résultats peu visibles dans l'immédiat.

C'est effectivement un problème en politique où on travaille dans l'immédiateté. Quand on parle de pauvreté infantile, tout le monde souscrit mais quand on va un peu plus loin, cela se complique. La Belgique devra vraiment être le moteur pendant six mois. Nous voulons obtenir une recommandation sur la pauvreté infantile pour début 2011, lors de la présidence hongroise.

Et quels points seront prioritaires ?

La formation mais aussi le lien social et la culture. Il faut permettre au jeune de rester actif dans la vie culturelle et sportive. Une priorité aussi, c'est la véritable gratuité de l'enseignement.

Et le revenu minimum garanti ?

Là vraiment on peut aboutir à quelque chose et nous allons mettre la pression pour arriver à une directive européenne. Nous allons travailler sur la définition du revenu minimum et de son montant qui doit être adéquat par rapport au pouvoir d'achat. Dans certains pays, c'est assez terrible. En Bulgarie, le revenu minimum est de 22 euros alors que le seuil de pauvreté est fixé à 322 euros. Chez nous, il est de 725 euros pour un isolé et le seuil est à 899 euros. Vendredi, il y a eu un premier tour de table pour aborder cette question que nous voulons discuter concrètement en octobre. Pour le moment, nous mettons nos balises. La présidence, c'est six mois mais il faut commencer vite, dès juillet pour être certain d'aboutir à la fin de l'année.

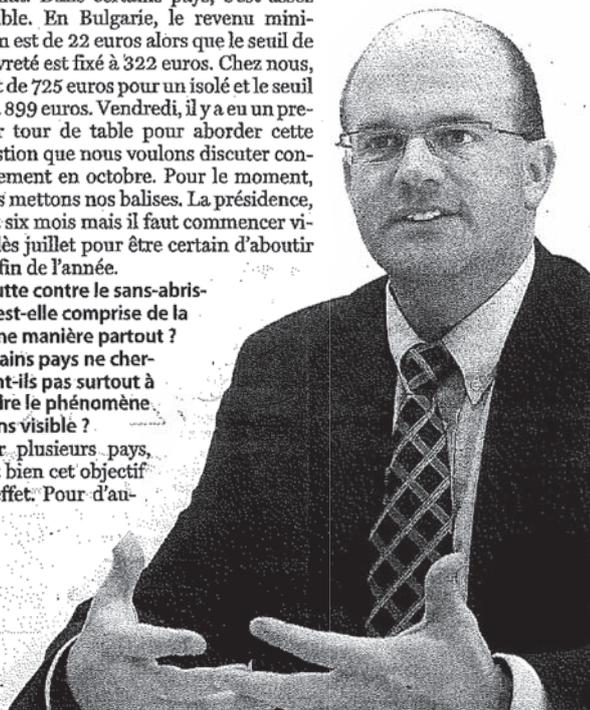
La lutte contre le sans-abrisme est-elle comprise de la même manière partout ?

Certains pays ne cherchent-ils pas surtout à rendre le phénomène moins visible ?

Pour plusieurs pays, c'est bien cet objectif en effet. Pour d'au-

tres, le sans-abri est quelqu'un qui doit être mis dans une maison. On doit convaincre que le sans-abrisme, c'est bien plus compliqué que cela. C'est aussi un accompagnement, aider à trouver un boulot, réapprendre à vivre autrement. Je crois que de nos trois priorités, c'est sur le sans-abrisme que nous aurons le plus de difficultés à obtenir des avancées fortes. ■

Propos recueillis par
MARTINE VANDEMEULEBROUCKE



© ALAIN DEWEZ

SAUVÉES D'UN MARIAGE FORCÉ

L'ESSENTIEL

- L'ASBL « Insoumise et dévoilée », à l'écoute des jeunes filles, surtout d'origine marocaine, menacées de mariage forcé, manque de familles d'accueil pour héberger les victimes.
- Elle tire la sonnette d'alarme : alors que débute le ramadan, elle craint une aggravation des cas.
- Phénomène nouveau : de jeunes hommes se disent également victimes de mariages arrangés.

Les vacances d'été sont une zone d'extrême danger pour nombre d'enfants, d'adolescentes et de jeunes femmes confrontées au risque de devoir affronter qui, une excision, qui un mariage arrangé par leurs parents dans leur pays d'origine.

L'ASBL « Insoumise et dévoilée », qui a créé le numéro vert 0800/23.243 « SOS mariage forcé/crime d'honneur », tire la sonnette d'alarme à la veille du début du ramadan (mercredi) qui verra, selon elle, nombre d'alliances arrangées se conclure dans les pays musulmans. « Depuis le début du mois de juillet et donc du début des vacances, nous recevons jusqu'à dix appels par jour, principalement de jeunes filles d'origine marocaine mais de nationalité belge, explique Karima (qui garde son anonymat par « souci de sécurité »). Nous avons pu recueillir 14 jeunes fem-

mes, âgées de 16 à 38 ans, promises à un mariage forcé au Maroc. Elles sont dorénavant hébergées dans des maisons d'accueil tenues secrètes. » L'ASBL s'applique à demander aux jeunes filles menacées d'un mariage forcé « ce qu'elles veulent faire » avant de les aider à fuir leur famille et la menace d'un mariage forcé. « Nous déposons systématiquement une plainte auprès des parquets », affirme-t-elle. Karima lance un cri d'alarme : « Nos maisons d'accueil sont pleines et la période du ramadan risque de nous obliger à intervenir pour de nouveaux cas. »

Le numéro vert de l'ASBL est régulièrement assailli d'insultes émanant des familles dont une jeune fille a été sauvée d'un mariage arrangé, souvent avec des hommes qui pourraient être leur père. Des enquêtes universitaires menées en Belgique démon-

trant que 27 % des femmes marocaines et turques de plus de 40 ans affirment avoir dû se marier sous la contrainte familiale et 25 % des jeunes âgés de 15 à 18 ans déclarent être confrontés aux mariages arrangés.

Karima relève un phénomène relativement nouveau : « De jeunes hommes nous contactent dorénavant. Eux aussi sont concernés par les problèmes. De nationalité belge et élevés en Belgique, ils sont confrontés parfois, en séjournant le temps des vacances dans leur pays d'origine, à des arrangements conclus par les parents auxquels ils peuvent difficilement s'opposer. »

Les mariages arrangés n'ont pas seulement des conséquences dévastatrices pour les jeunes filles et les jeunes garçons qui y sont confrontés. Un rapport de la police fédérale estime que chaque année, au moins 4 crimes abusivement qualifiés « d'honneur » sont commis en raison d'une rupture du contrat de mariage imposé par les parents.

Au début du mois de juillet, une jeune Belge âgée de 17 ans et d'origine indienne, Amritpal Kaur, avait ainsi été étranglée par son beau-père à Amritsar (Punjab), qui lui reprochait sa relation avec un jeune homme belge, également d'origine indienne. ■

MARC METDEPENNINGEN

AMRITPAL KAUR, 17 ANS, que montre sa tante sur une photo, avait été étranglée par son beau-père au début juillet. © BELGA



TOUJOURS PLUS DE JEUNES CHÔMEURS

► Le taux mondial, soit 13 %, est “le plus haut jamais enregistré”, affirme l’OIT.

Même si la (triste) réalité est connue, certains constats interpellent plus que d’autres. Le taux mondial du chômage des jeunes a atteint son “plus haut niveau jamais enregistré” et devrait continuer d’augmenter en 2010, annonce l’Organisation internationale du travail dans un rapport publié à l’occasion de l’ouverture, ce jeudi, de l’Année internationale de la jeunesse.

Sur les 620 millions de jeunes économiquement actifs, âgés de 15 à 24 ans, 81 millions étaient sans emploi fin 2009. C’est 7,8 millions de plus qu’en 2007. Le taux de chômage moyen des jeunes est passé dans le monde de 11,9 % en 2007 à 13 % en 2009. En Belgique, la situation est plus préoccupante encore. Alors que la moyenne européenne tourne autour de 17 %, le taux de chômage moyen des jeunes s’élève à 21 %, soit 12,5 % en Flandre, 31 % en Wallonie et 35 % à Bruxelles.

Ces tendances auront “de sérieuses conséquences pour les jeunes alors que des nouveaux arrivants sur le marché du travail viennent grossir les rangs de ceux qui sont déjà au chômage”, précise le rapport qui met en garde contre “le risque

d’une génération perdue, constituée de jeunes gens détachés du marché du travail et qui ont perdu tout espoir de pouvoir gagner décemment leur vie”.

Selon l’OIT, la hausse du taux de chômage des jeunes devrait se poursuivre en 2010 pour atteindre 13,1 % puis décliner modérément pour atteindre les 12,7 % en 2011.

Dans les pays développés et dans des économies émergentes, l’impact de la crise sur les jeunes se fait surtout ressentir en termes de chômage et de troubles sociaux “qui vont de pair avec le découragement et l’inactivité prolongée”. D’autre part, dans les économies en développement où vivent près de 90 % des jeunes, les jeunes sont plus vulnérables en termes de sous-emploi et de pauvreté, est-il précisé.

Le rapport du BIT souligne que le chômage, le sous-emploi et le découragement peuvent avoir des conséquences négatives à long terme sur les jeunes, compromettant notamment leurs perspectives d’emploi futur. L’étude met également en évidence le coût de l’oisiveté chez les jeunes, en soulignant que, d’une façon générale, “les sociétés n’investissent pas assez dans l’éducation”.

“Les jeunes sont les moteurs du développement économique” rappelle à toutes fins utiles l’OIT. “Renoncer à ce potentiel est un gâchis économique et peut peser sur la stabilité sociale. La crise peut être une occasion de réévaluer les stratégies”, conclut l’organisation.

P.Lo

LE SERVICE VOLONTAIRE A LA COTE CHEZ LES JEUNES

► **Le nouveau service militaire volontaire séduit particulièrement les jeunes.**

► **A tel point que le site de la Défense, saturé, n'a pu absorber les demandes.**

Qui disait donc que l'armée n'intéressait plus les jeunes? En toute fin de semaine dernière, pour son premier jour d'inscriptions, le site Internet de la Défense était totalement débordé en raison de l'intérêt suscité par le "nouveau service militaire volontaire" destiné à des jeunes jusqu'à 26 ans.

Pour rappel: c'est le 23 juillet qu'a été lancée officiellement l'opération d'inscription et de recrutement de jeunes militaires de toutes catégories (officiers, sous-officiers et soldats) pour une période de 24 à 36, voire 48 mois.

La semaine dernière, la Défense avait déjà reçu 900 demandes d'enregistrement et l'on s'y attendait encore à l'entrée en lice de quelques centaines d'autres candidats. Le "hic" est que, pour cette première année, il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus, puis-

que seulement 155 jeunes pourront entrer en ligne de compte pour un engagement volontaire. L'an prochain, il est question d'offrir 200 autres postes.

Ce nombre limité de futures recrues n'a pas empêché les candidats de se manifester en nombre, ce qui a provoqué la saturation du serveur.

A la Défense, on a donc changé son fusil d'épaule en suggérant aux candidats les plus déterminés d'abandonner la création d'un compte électronique via le site de la Défense (www.mil.be) et de s'inscrire plutôt par le numéro vert 0800/33348 ou par mail à ctcf@mil.be (le centre de contact francophone de la Défense) avec la mention: "Je n'ai pas pu solliciter via Jobsite. Je suis candidat EVMI pour la fonction..." (à remplir).

Précision importante: le classement des candidats, en vue de leur incorporation, s'effectue sur la base de l'ordre chronologique des inscriptions.

A la Défense, l'on se réjouit du succès de l'opération, même si l'on y est parfaitement conscient que "la crise est sans doute pour beaucoup dans ce regain d'intérêt pour l'armée".

"De fait, y dit-on, un engagement volontaire peut se traduire par une sécurité d'emploi de deux à quatre ans, mais les exigences ne sont pas moins grandes pour autant: bien sûr; contrairement aux candidats officiers, les candidats soldats ne doi-

vent pas avoir de diplôme. Mais ils devront remplir toutes les conditions demandées aux militaires de carrière. Non seulement, il faut faire preuve d'une bonne forme physique, mais aussi souscrire aux valeurs prônées dans l'armée". Inutile donc de vouloir jouer aux Rambo...

Toutefois, au QG d'Evere, on ne cache pas que la nouvelle formule pourrait inciter pas mal de recrues à vouloir transformer leur engagement temporaire en engagement définitif..

Il est vrai que les conditions proposées sont alléchantes: l'armée offre non seulement le gîte et le couvert, mais aussi l'équipement et les tenues avec, en outre, une solde quotidienne de 6,98 euros pendant les six premiers mois. Mieux, au bout de ce que l'on peut considérer comme une période de stage, les recrues seront payés comme tous les militaires de la catégorie équivalente. Enfin, durant la période de formation, les droits sociaux (allocations de chômage, allocations familiales) seront garantis. Un projet qui démarre donc bien en dépit des vives critiques exprimées lors de son lancement, en novembre dernier, par l'ex-ministre PS de la Défense, André Flahaut.

Christian Laporte

→ Renseignements: www.mil.be

LE RETOUR DU SERVICE MILITAIRE

► Plus de 620 candidats se sont inscrits pour le service militaire volontaire.

► Une dizaine ont déjà commencé à passer les tests de sélection ce jeudi.

Le nombre de candidats augmente de jour en jour”, se félicite le Major d’aviation Régis Bornain, responsable pour la mise en œuvre du service militaire volontaire au sein de la Direction générale des ressources humaines. Hier après-midi, la Défense enregistrait en effet 621 inscriptions (70 % de francophones) pour l’engagement volontaire militaire (EVM) ou service militaire volontaire.

Bien que les inscriptions se clôturent ce vendredi à minuit, les épreuves de sélection ont déjà débuté hier pour une dizaine de candidats. “Les candidats inscrits au cours de cette première session d’inscriptions dont la date limite est ce vendredi 6 août et qui satisferont aux épreuves pourront démarrer leur formation dès le 4 octobre”, indique le Major Bornain. Mais que les autres postulants éventuels se rassurent : ils peuvent encore s’inscrire⁽¹⁾ jusqu’au 10 septembre

(pour une intégration prévue en novembre) et jusqu’au 8 octobre (intégration en décembre). Au total, 155 places sont ouvertes : 140 pour des soldats, 10 pour des sous-officiers et 5 pour des officiers.

Pourquoi instaurer un service militaire volontaire ? “Dans le cadre de la crise économique et sociale, la Défense a souhaité ouvrir un peu plus largement ses portes à des personnes qui jusqu’à présent n’entraient pas dans les conditions pour participer à d’autres recrutements, notamment celles qui n’ont pas de diplôme et qui, partant, ont moins de chance pour intégrer le marché de l’emploi”, explique le Major Bornain. Au-delà, la Défense cherche à “rajeunir” ses cadres. “Avec le papy-boom, un grand nombre de militaires vont dans les années à venir partir à la retraite. Nous avons donc besoin de jeunes éléments pour prendre part et assurer les missions de la Défense à l’étranger. De fait, bien qu’il n’y a pas de carence à l’heure actuelle, il est clair que si les départs à la retraite continuent au même rythme, nous risquons d’avoir un manque d’ici quelques années”. Enfin, “nous avons constaté auprès des jeunes qui sont entrés dans d’autres types de recrutements que certains souhaitent, d’avantage qu’auparavant, devenir militaires mais pas nécessairement pour une carrière complète”, déclare le Major Bornain.

Dans le cadre du service militaire volontaire, la période d’engagement (deux ans minimum) s’étale ainsi sur trois ans maximum pour un soldat et quatre ans maximum pour un officier ou sous-officier. Et si le jeune militaire désire poursuivre sa carrière à l’Armée, “il a une possibilité de passage simplifié dans une catégorie de militaires qui, elle, offre une carrière complète à l’armée”, affirme le Major Bornain.

Mais avant d’intégrer les rangs militaires, les candidats doivent d’abord répondre à une série de conditions. Primo, être âgé de maximum 24 ans pour les candidats-soldats et maximum 26 ans pour les candidats sous-officiers et officiers. Secundo, si les postulants volontaires ne doivent satisfaire à aucune condition d’étude, à l’exception de l’obligation scolaire, un diplôme est en revanche requis pour les candidats officiers (bachelier) et les candidats sous-officiers (certificat de l’enseignement secondaire supérieur). “Nous visons des candidats jeunes qui ont une bonne condition physique car nous recrutons principalement pour des fonctions opérationnelles telles que fusilier ou fusilier paracommando”, détaille le Major d’aviation.

Une condition physique qui est notamment jugée lors des épreuves de sélection. “Les tests psychotechniques (de

personnalité, en mécanique élémentaire...), physiques (course à pied, abdominaux et pompes) et médicaux sont organisés en une journée, au Centre d’accueil et d’orientation”, décrit le Major Bornain. Et point d’épreuves simplifiées : elles sont identiques à celles pour les autres candidats militaires du cadre actif. Pour réussir, les candidats doivent atteindre un “seuil minimum fixé”. A l’issue de la sélection, les postulants ne sont pas départagés en fonction de leurs résultats (comme c’est le cas pour les candidats militaires du cadre actif), mais bien en fonction de l’ordre chronologique de leur inscription. “Les sélections en cours, à raison d’une dizaine de candidats par jour, devraient durer au moins deux à trois semaines. Cela dépendra du nombre de candidats qui réussiront puisque ce sont les premiers inscrits qui ont réussi

les épreuves qui seront appelés”, estime le Major Bornain.

Ceux-ci entameront alors une formation militaire de base de 12 mois pour les candidats volontaires et 24 mois pour les candidats officiers et sous-officiers. Au programme ? Camouflage, tactique, manipulation de l’arme, premiers soins, etc. Puis, ils seront envoyés dans leur unité d’affectation pour un stage de minimum trois mois. “Avant de partir pour des missions à l’étranger (Afghanistan, Afrique...), les jeunes militaires suivront encore un entraînement spécifique, lié à la mission, de minimum quatre mois”, précise le Major Bornain.

Au cours des six premiers mois de leur formation, les jeunes militaires reçoivent un solde journalier de 7 € et bénéficient de la nourriture, du logement, de la tenue, de l’équipement, etc. aux frais de l’Etat, tout en préservant, selon les cas, leurs allocations de chômage, d’attente ou familiales. Par la suite, ils gagneront le même traitement que les autres militaires selon la catégorie de personnel. Quant à ceux que l’expérience de l’armée n’aurait pas convaincus, ils peuvent se désengager à tout moment.

Stéphanie Bocart

→ (1) Infos sur www.mil.be

“Nous visons des candidats jeunes qui ont une bonne condition physique pour des fonctions opérationnelles”.

TROIS CHÂÎNES POUR UNE MEILLEURE OFFRE

LA TROIS. Le lancement officiel de ce troisième canal a évidemment pour but *“d’offrir une meilleure complémentarité et une meilleure visibilité aux programmes de la RTBF”*. Grâce aux trois antennes, l’offre devrait être mieux ventilée et même multidiffusée. Et l’on devrait également éviter les sempiternels télescopages entre le sport (tennis, auto, cyclisme...) et les programmes jeunesse, par exemple, entre la culture et l’information ou entre les documentaires et les séries... Sur La Une, priorité sera donnée aux événements : information, séries prestigieuses, magazines, documentaires et divertissements. Comme aujourd’hui, en fait. Sur La Deux, on retrouvera prioritairement le sport, les documentaires, les magazines et les séries. Tandis que La Trois va s’affirmer comme la chaîne de la jeunesse (“Ouftivi”, cf. ci-contre), des découvertes et connaissances, de la culture, du cinéma en VO (!) et des soirées culturelles événementielles. Difficile à “capter” jusqu’ici en certains endroits, La Trois devrait couvrir l’ensemble du territoire d’ici peu. Certains opérateurs (Telenet, notamment) faisaient de la résistance. *“Mais les câblos se sont engagés à ce que tout soit en ordre pour le 25 septembre et même pour le 30 août, date officielle du démarrage de la grille de rentrée”*, affirme Bruno Deblander, porte-parole de la RTBF. Même si, dans le cas de La Trois, la vraie entrée en scène aura lieu près d’un mois plus tard. (K.T.)

ATTENTION, VOUS ÊTES « PHISHÉS » !

► Les attaques insidieuses sur les ordinateurs ne fléchissent pas cette année.

Chez BitDefender, on a de la suite dans les idées, ce qui est plutôt une qualité pour un spécialiste des logiciels antivirus. Exemple : hier à 11h15, premier communiqué de presse sur une étude – intéressante – à propos des attaques via les malwares ou le phishing (hameçonnage) sur les six premiers mois de cette année. Une demi-heure plus tard, un autre communiqué reprend les spécifications de la dernière version du logiciel de défense émanant de la même entreprise. Ça, c'est de l'efficacité ! Pour le reste, l'analyse relative aux attaques informatiques est intéressante.

Commençons par le "hameçonnage" – en gros, des tentatives de récupérer les données relatives aux utilisateurs de sites commerciaux ou bancaires, afin de les pirater. Ici, sans surprise, c'est Paypal qui est le plus souvent – dans 53 % des cas – imité, contrefait, ou fait l'objet d'envoi de faux courriers. Paypal, c'est le site tiers-payant appartenant au groupe eBay, et qui permet de régler des transactions en ligne. Logiquement, c'est eBay (16 % des cas) qui est utilisé pour tenter de voler des informations sensibles sur ses utilisateurs. Facebook ne vient qu'en quatrième position avec 7 % des cas, après HSBC (groupe bancaire britannique) pour 10 % et Visa, Mastercard, Bank of America, Poste italienne et EGG (banque en ligne britannique), ici pour quelques pc seulement. Ajoutez encore à cette liste 4 % de cas de sollicitation émanant faussement du fisc américain, l'IRS (Internal Revenue Ser-

vice). Si vous êtes utilisateurs des services d'un ou de plusieurs de ces prestataires de services en ligne, vous voilà prévenus : dans 70 % des cas, une tentative de vol de vos coordonnées et mots de passe passera par un faux site financier ou par un courrier électronique semblant émaner d'un tel organisme. Dans le cas du "phishing", l'utilisateur peut encore faire preuve de vigilance et suspecter une arnaque. Ce n'est pas nécessairement le cas pour les "malwares", ces programmes collés dans des mails ou sur des sites visités, et qui s'incruster discrètement sur les machines avant de se déclencher avec pour effet une panne du système opérationnel de l'ordinateur, ou une participation involontaire à une attaque massive sur des sites Internet de commerce en ligne ou appartenant à des entreprises. Ici, la défiance par rapport aux mails douteux est de mise, et les clics sur des bannières inconnues doivent être considérés comme risqués. Un coup d'œil sur la liste présentée ci-dessous devrait vous permettre de réagir lors de la lecture d'un nom de programme contenant les termes Worm, Trojan ou AutorunINF. Gen. Mais, en cas d'infection par défaut de prévention, c'est un logiciel spécialisé qui devra se charger du nettoyage de votre machine.

Passons rapidement sur les spams où émergent en tête, avec 66 % des cas, les propositions de médicaments en ligne. Dans le meilleur des cas, il s'agit de ventes illégales au regard du droit belge, dans le pire, les produits achetés ne correspondent pas à leur dénomination. Enfin, les experts de BitDefender restent inquiets des développements qui seront liés à l'apparition du standard HTML5 (sur les sites Internet). Leur business n'est donc pas menacé à court terme.

Patrick Van Campenhout

Menaces sur nos ordinateurs !

Top 10 des cibles de phishing entre janvier et juin 2010

1	Paypal	53%
2	eBay	16%
3	HSBC	10%
4	Facebook	7%
5	IRS	4%
6	VISA	3%
7	Mastercard	3%
8	Bank of America	2%
9	Poste Italienne	1%
10	EGG	1%

Répartition du spam par catégorie au cours du premier semestre 2010

1	Médicaments divers	66%
2	Produits contrefaits	7%
3	Prêts et assurances	5%
4	Malware empaqueté	3,5%
5	Casinos et jeux d'argent	3,5%

Le Top 5 des malwares entre janvier et juin 2010

1	Trojan AutorunINF.Gen	11,26%
2	Win32.Worm.Downadup.Gen	5,66%
3	Exploit.PDF-JS.Gen	4,80%
4	Trojan.Clicker.CM	3,18%
5	Win32.Sality.0G	2,90%



LLB 20/08/2010

SIMONET LANterne-T-ELLE ?

► Le directeur général du Segec analyse les défis de l'année scolaire à venir.

► Et demande à la ministre Simonet de concrétiser les engagements pris.

Dans une dizaine de jours, ils seront des milliers d'élèves à retrouver les bancs de l'école. Comme chaque année, le Secrétariat général de l'enseignement catholique (Segec) organise son université d'été. La sixième du genre a lieu ce vendredi⁽¹⁾. Le thème ? "Comment faire une bonne école ?" Etienne Michel, directeur général du Segec, analyse pour "La Libre" les questions qui marqueront l'actualité en matière d'enseignement.

1 La mise en œuvre du décret relatif à l'encadrement différencié. Précédemment prévalait le régime des discriminations positives, à savoir qu'un petit nombre d'écoles, les plus défavorisées au sens des indices socio-économiques, bénéficiaient d'un supplément d'encadrement. Dès ce 1^{er} septembre, sera appliqué un nouveau régime, celui de l'encadrement différencié, "qui se solde principalement par l'extension du nombre d'écoles qui bénéficient d'un supplément d'encadrement", précise Etienne Michel. Soit 192 écoles dans le fondamental et 48 dans le secondaire. Quant aux suppléments d'encadrement, ils oscillent entre 2 et 17 %, selon la classe d'indices socio-économiques à laquelle l'école appartient. Concrètement, "pour une école fondamentale moyenne (220 élèves), les suppléments vont d'un mi-temps à deux équivalents temps plein (ETP), tandis que pour une école secondaire moyenne (660 élèves), les suppléments varient d'un ETP à six ETP", détaille le directeur général.

Si le Segec se félicite de cet apport, il s'inquiète toutefois qu'"un nombre significatif d'écoles se retrouveront en septembre avec moins de moyens que l'année précédente". Ainsi, il y aura un glisse-

ment important au profit de Bruxelles et de Liège, mais au détriment du Hainaut. De fait, "pour la province de Hainaut, 80 écoles sur 224 ont quitté la liste de l'encadrement différencié", indique M. Michel. Ce qui signifie pour elles moins de moyens d'encadrement, mais aussi de subventions de fonctionnement.

2 Le décret inscriptions. "Le plus positif avec ce décret, c'est que les procédures d'inscription ont été beaucoup moins chaotiques que les deux années précédentes", estime le directeur général du Segec. Cependant, "une série d'enfants sont toujours sans école et se sentent victimes d'une injustice : leurs amis accèdent à une école de leur choix et pas eux". Pour Etienne Michel, "avec ces différents décrets, on assiste à une sorte de déplacement du sentiment d'injustice : hier, le "système scolaire" était d'une certaine façon dénoncé comme injuste, mais aujourd'hui, c'est le politique qui se voit reprocher ses interventions dans la gestion des inscriptions".

Autre "effet" du décret : à l'échelle de la Communauté française, il y a trois à quatre fois plus d'écoles complètes qu'en octobre 2009, constate le Segec. "Dans l'enseignement catholique, 30 % des écoles sont saturées", souligne

"Plus de mixité sociale dans les écoles les plus demandées ne signifie pas qu'il y aura moins de dualisation dans le système scolaire."

M. Michel. "Ce mouvement suggère qu'on assiste à un déplacement assez significatif de la population scolaire vers les écoles les plus demandées, et, partant, on assiste à des difficultés de recrutement dans les écoles les moins demandées, avec une concentration de moins d'élèves en plus grande difficulté scolaire", explique-t-il. Et d'avertir : "Le fait qu'il y ait plus de mixité sociale dans les écoles les plus demandées ne signifie pas qu'il y

aura moins de dualisation dans le système scolaire."

3 Le boom démographique à Bruxelles. D'ici 2020, la population bruxelloise aura gonflé de plus de 170 000 habitants. La région bruxelloise va donc au-devant de lourds défis à relever, notamment en termes de construction de crèches et d'écoles. "Il y a urgence que le gouvernement se saisisse de ce dossier", juge Etienne Michel. "Nous pensons qu'il faudrait que le gouvernement définisse sa politique par rapport à la construction de bâtiments scolaires et puis, qu'une concertation soit menée avec les pouvoirs organisateurs."

4 En conclusion. Un an après la mise en place du gouvernement de la Communauté française, le Segec qualifie l'action de la ministre Simonet (CDH) de "service après-vente" des décisions et engagements du précédent exécutif. "Ce n'est pas anormal que la première année de législature soit une année où la ministre fonctionnelle assure la continuité avec le gouvernement précédent, mais après un an, on attend que la ministre trouve son souffle propre et concrétise les engagements pris", estime Etienne Michel. Parmi ceux-ci : le décret relatif à la négociation tripartite (PO, gouvernement et syndicats) des accords sectoriels, "un dossier qui ne bouge pas". M. Michel confie : "Ce qui est interpellant, c'est que les différentes fédérations de PO de l'enseignement subventionné ont écrit à la ministre en juin dernier et qu'on n'a toujours pas reçu de réponse, ni même d'accusé de réception." Et le Segec de mettre en garde : "L'absence de progrès dans ce dossier finit par mettre à mal la crédibilité de la ministre et du parti qu'elle représente..."

Stéphanie Bocart

→ (1) La sixième université d'été de l'enseignement catholique s'intéressera aux éléments internes aux écoles et aux classes qui permettent de "faire une bonne école". Elle se tient ce vendredi 20 août à Louvain-la-Neuve de 9h à 16h30. Rens. sur <http://enseignement.catholique.be>.

LISTE DES ORGANISATIONS MEMBRES DU CONSEIL DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE

BE-Larp
FÉDÉRATION BELGE DU JEU DE RÔLES
GRANDEUR NATURE
Avenue Prekelinden, 78
1200 Woluwe-Saint-Lambert
info@larp.be - http://www.larp.be/



JEUNESSE & SANTÉ (J&S)
Chaussée de Haecht, 579/40
1031 Bruxelles
Tél. : 02/246.49.81 - Fax : 02/243.20.52
j&s@mc.be
www.jeunesseetsante.be

FÉDÉRATION NATIONALE
DES PATROS (FNP)
Rue de l'Hôpital 15-17, 6060 Gilly
Tél. : 071/28.69.50 et 071/28.69.55
Fax : 071/42.04.53
fnp@patro.be - www.patro.be



VOLONT'R
Rue de la Charité, 43
1210 Bruxelles
Tél. : 02/219.15.62 - Fax : 02/233.33.56
Info@volont'r.be - www.volont'r.be

GUIDES CATHOLIQUES
DE BELGIQUE (GCB)
Rue Paul Emile Janson, 35
1050 Bruxelles
Tél. : 02/538.40.70 - Fax : 02/537.3362
gcb@guides.be - www.guides.be



JEUNESSE OUVRIÈRE
CHRÉTIENNE FÉMININE (JOCF)
Rue des Mouchérons, 3
1000 Bruxelles
Tél. : 02/513.79.12 - Fax : 02/513.47.11
Secretariat.jocf@joc.be

GRATTE
Rue de Parme 86, 1060 Bruxelles
Tél. : 02/535.70.80 - Fax : 02/535.70.89
GSM 0484/401 467
info@gratte.org - www.gratte.org



JEUNE ET CITOYEN (JEC)
Rue du Marteau, 19
1000 Bruxelles
Tél. : 02/218.05.59 - Fax : 02/223.15.93
info.bxl@jeuneetcitoyen.be
www.jeuneetcitoyen.be

JEUNESSE OUVRIÈRE CHRÉTIENNE (JOC)
Rue d'Anderlecht 4, 1000 Bruxelles
Tél. : 02/513.79.13 - Fax : 02/513.47.11
Secretariat.joc@joc.be



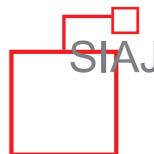
LES GÎTES D'ETAPES DU
CENTRE BELGE DU TOURISME
DES JEUNES (CBTJ)
Rue Van Orley 4, 1000 Bruxelles
Tél. : 02/209.03.00 - Fax : 02/223.03.89
info@gitesdetape.be - www.cbtj.be



JEUNES CSC (JCSC)
Chaussée de Haecht 579, 1031 Bruxelles
Tél. : 02/246.32.19 - Fax : 02/246.30.10
jeunes-csc@jeunes-csc.be
www.jeunes-csc.be



SERVICE D'INFORMATION
ET D'ANIMATION DES JEUNES (SIAJ)
Rue du Marteau 19, 1000 Bruxelles
Tél. : 02/219.46.80 - Fax : 02/223.15.93
siaj@skynet.be - www.siaj.be



ACTION CINÉ MEDIA JEUNES (ACMJ)
Rue Muzet 12, 5000 Namur
Tél. : 0476/84.94.56
info@acmj.be - www.acmj.be



CONSEIL JEUNESSE DÉVELOPPEMENT (CJD)
Rue de la vignette 179, 1160 Bruxelles
Tél. : 02/660.91.42 - Fax : 02/673.69.97
Am@cjd1160.org - www.cjdasbl.be



INDICATIONS (ex Jeunesse Présente)
Rue du Marteau 19, 1000 Bruxelles
Tél. : 02/218.58.02 - Fax : 02/217.51.71
indications@indications.be
www.indications.be

GÉNÉRATION NOUVELLE (GEN)
Avenue Jules Vandeleene, 14
1160 Bruxelles
Tél. : 02/660.63.15 - Fax : 02/673.21.93
focolare.bruxelles@pi.be

